le franco-albertain

EDMONTON, Alberta VOL. 2 — No 24 Mercredi le 30 avril 1969

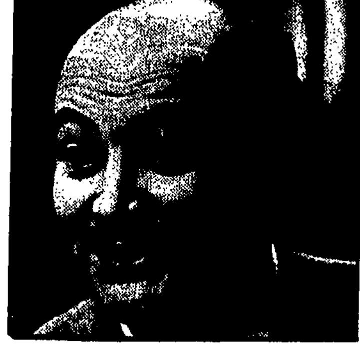
Le chanteur Jacques Labrecque y participera --

Elaboration des "Journées du Canada français"

Le 9 avril dernier, nous annoncions l'organisation probable d'une ou de plusieurs célébrations pour marquer le 24 juin à Edmonton. Deux certitudes sont acquises depuis: d'abord il y aura "des" célébrations, les 21, 22, 23 et 24 juin, ensuite il est certain que le chanteur bien connu Jacques Labrecque participera à ces manifestations. Les deux certitudes ont été acquises au cours d'une récente assemblée du Comité spécial des "Journées du Canada français".

Le ministère des Affaires culturelles de la province de Québec a accepté de collaborer à notre projet de manifestations culturelles et a favorablement accueilli la demande qui lui avait été présentée de défrayer (au moins partiellement) la venue à Edmonton d'un chansonnier ou chanteur connu. C'est Jacques Labrecque qui a été choisi, et il sera à Edmonton pour au moins deux jours.

Une autre certitude acquise depuis le 9 avril dernier est celle de la proclamation par la ville d'Edmonton du 24 juin comme "Journée spéciale du Canada français". En effet, les premiers contacts amorcés avec les autorités de la ville ont conduit à cette promesse formulée par le Maire de la Capitale, M. Ivor Dent.



JACQUES LABRECQUE

PROGRAMME DE QUATRE JOURS -

Bien que tous les détails du programme définitif soient encore au point de préparation, il est presque assuré maintenant qu'il y aura célébrations ou manifestations échelonnées sur une période de quatre jours, commençant le 21 juin.

Le 21 - un samedi - il y aurait manifestation populaire, très probablement en plein air... à moins évidemment qu'il ne pleuve! Devant cette possibilité, les organisateurs tentent d'obtenir un site qui puisse à la fois servir en cas de pluie ou de beau temps. Si la chose est possible, la grande fête populaire aurait lieu au Kinsmen Park, de préférence à tout autre endroit. Il y aurait danses (folkloriques et autres), chants, concert de fanfare, etc. Le tout se terminerait soit par un feu d'artifice, soit par le traditionnel "feu de la St-Jean" ou les deux.

Le lendemain soir, il y aurait concert de Jacques Labrecque. Ce dernier aura probablement participé à la manifestation populaire de la veille, mais de façon limitée. Ce récital nous permettrait de l'entendre dans son "tour de chant" complet, contrairement à la veille. Le concert aurait lieu dans l'un des théâtres de la ville (à définir) et le prix d'entrée à la portée de toutes les bourses.

Le lundi soir, si tout se passe comme prévu, il y aura soirée de cinéma canadien. Dans le même théâtre que précédemment, ou dans un autre, il y aurait présentation soit d'un soit de deux longs métrages réalisés au Québec; certains aimeraient que ces films soient de réalisation récente, d'autres au contraire optent pour la reprise de vieux et premiers succès québécois, genre "Un homme et son péché" ou "Ti-Coq". Il se pourrait fort bien aussi qu'il y ait les deux, un vieux succès accompagné d'un film récent.

Quant au 24 juin, fête du Canada français, il y aurait tournoi de golf ouvert à tous les Canadiens français, de la ville ou de l'extérieur. Ce tournoi serait suivi d'un banquet dans l'un des hôtels de la ville, auquel banquet le grand public tant anglophone que francophone serait invité et durant lequel il y aurait remise de trophées (aux gagnants du tournoi). Le banquet serait suivi d'une grande danse, manquant également la clôture pour 1969 de la célébration des "Journées du Canada français" à Edmonton.

Mais, comme nous l'indiquions au début, ces réalisations sont encore plus ou moins à l'état d'ébauche; il se pourrait donc qu'il y ait modification, soit du programme, soit de l'ordre des manifestations, d'ici la mi-juin.

Chose certaine, nous vous tiendrons au courant des derniers développements concernant ces célébrations, au fur et à mesure que nous pourrons obtenir de nouvelles informations.



Ouais, ben... cette fois-ci ça y est! En politisant son référendum national sur la réforme régionale et le sénat et en y liant directement son avenir, "vous-savez-qui" s'est littéralement mis un doigt dans l'oeil!

DU 5 AU 11 MAI -

2e et dernière tranche de notre Campagne d'abonnement 1969

Comme nous l'expliquions la semaine dernière en annonçant la hausse du coût de l'abonnement, nous allons faire tout notre possible pour organiser sur base solide, partout sauf à Edmonton et dans la Rivière-la-Paix, notre campagne d'abonnement 1969. Pareille campagne a déjà eu lieu dans la majorité des centres francophones de la Rivière-la-Paix alors qu'à Edmonton nous n'avons malheureusement pas le temps suffisant pour prévoir pareille organisation avant la mise en vigueur du nouveau tarif, le 1er juin.

En ce qui concerne les autres régions, particulièrement celles de Morinville-Legal, Bonnyville et Saint-Paul, nous avons parcouru la plupart des centres au cours de la semaine dernière et l'organisation est presque terminée. Nous ferons l'impossible ces jours-ci pour compléter le travail, contacter les gens absents lors de notre passage, etc.

Au nombre des localités où nous avons maintenant, de façon certaine, un représentant ou une représentante du journal, mentionnons: BONNYVILLE, où la représentante est Mme René Champagne et où un Comité sera mis sur pied pour l'abonnement, dirigé par Mme Blanche Généreux; FORT KENT, où la représentante sera Mme Réal Croteau; LACOREY, où notre représentant sera M. Jean-Claude Lajoie; MALLAIG, où notre représentante est Mme Jeannine Amyot; MORINVILLE, où la tâche appartient à Mme Eddy Bachand; ST-EDOUARD, où la représentante est Mme J. Connelly; STE-LINA, où la responsable est Mme Marcel Mahé; ST-PAUL, où la représentation a été confiée à un comité de trois dames (dont les noms ne sont pas encore confirmés) et où la campagne d'abonnement proprement dite est confiée à un autre comité dirigé par Mme Sylvain LeFebvre; ST-VINCENT, où notre représentant sera M. Gilbert Hébert et finalement THERIEN où la même tâche a été confiée à M. Léonidas Cadrin.

Comme nous le disions précédemment, il reste encore huit ou neuf autres centres à être organisés; certains de ceux-ci ont été visités mais là ou les personnes que nous désirions y rencontrer étaient absentes au moment de notre passage. Nous ferons l'impossible pour voir ou contacter autrement ces personnes avant la fin de semaine.

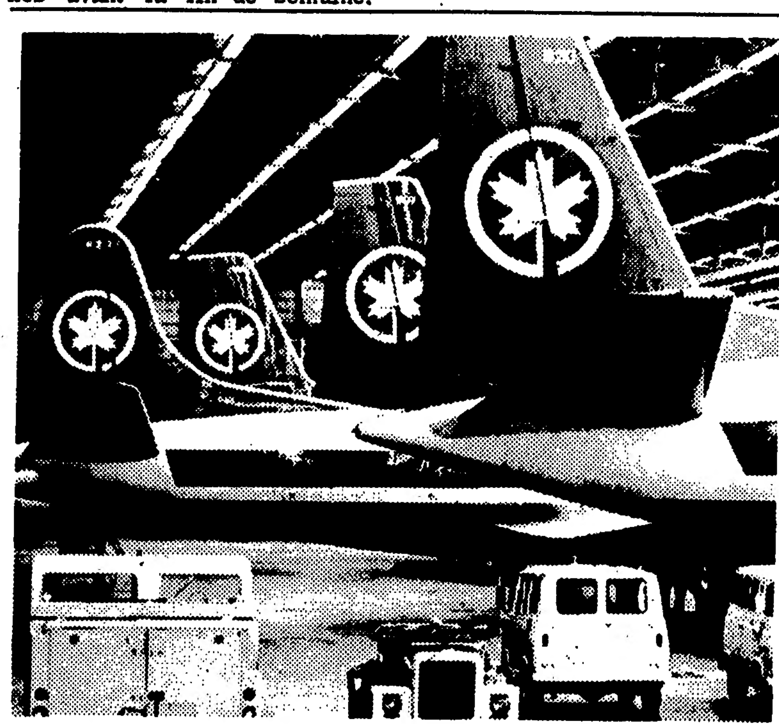
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

Rallye Tiers-Monde, samedi prochain

Si vous ne savez que faire samedi prochain, joignez-vous au Rallye Tiers-Monde d'Edmonton et prenez une petite marche de 25 milles... au profit d'organismes et de personnes moins favorisés que vous. Et dites-vous bien que vous ne serez pas tout seul... puisque l'on s'attend à ce que l'objectif de 35,000 marcheurs qui avait été fixé sera substantiellement dépassé.

Au nombre de ceux qui marcheront avec vous, mentionnons le Lieutenant gouverneur de la province, l'honorable Grant MacEwan, les honorables Fred Colborne et Marcel Lambert, respectivement membres de la Législature provinciale et du Parlement canadien, Mme Anne Mayhew représentant toutes les grand-mères de la ville, Stuart Lindop et J. K. Campbell, présidents de l'Edmonton Ad and Sales Club et de la Chambre de Commerce locale, Soeur Agnès des Soeurs de la Providence et plusieurs de ses compagnes, le président et la Reine de l'Institut de Technologie, le président et la Reine de l'Université, soixante-douze élèves des 7e, 8e, 9e et 10e années du Collège Saint-Jean et quatre de leurs professeurs et aussi... nous allions presque l'oublier, Jean Patenaude de CHFA.

L'enregistrement commence à 6h. a.m. à l'Auditorium du Jubilé et la marche proprement dite à 7 heures.



La grève des machinistes de la Société Air Canada se poursuit toujours, et rien à ce jour ne laisse présager d'une fin prochaine. Durant ce temps, les autres compagnies aériennes canadiennes assument la relève du mieux qu'elles peuvent... et cela ne vas dire grand'chose! Air Canada effectue 332 envolées au Canada, chaque jour.

Il n'y aura plus de touristes à Edmonton

Edmonton se débarrasse des touristes!

Le département municipal du tourisme n'est plus, le guide touristique de la ville s'enlève rapidement et les quatre bureaux touristiques municipaux sont eux aussi en voie de disparition.

Tout cela est vrai... et le "truc" de l'histoire réside dans l'utilisation du mot "touriste", surtout par les compagnies de transport qui en ont fait un synonyme de deuxième classe.

Selon le coordinateur industriel de la ville, M. Léo LeClerc, "le VISITEURS à Edmonton ont toujours reçu un traitement de première classe et les citoyens de la ville ont reçu des trophées d'Hospitalité pour le prouver!"

Ainsi donc les bureaux touristiques deviennent des Bureaux d'information pour Visiteurs, sous la direction de la Section de Services aux Visiteurs du Département de Développement industriel, et une nouvelle brochure ou Guide des Visiteurs sera bientôt offerte au public.

Et bien que le changement du mot touristique en visiteur ne soit qu'une question de semantique, M. LeClerc se dit certain qu'il s'agit d'un grand pas en avant dans le domaine publicitaire.

A 76 ans, il reprend ses vieux poèmes et leur fait une musique

par Brenda LARGE

HALIFAX - Il y a 31 ans, Kenneth Leslie remportait la médaille du gouverneur général pour ses oeuvres poétiques. Aujourd'hui, à 76 ans, il travaille toujours à des nouvelles pièces et compose de la musique pour ses vieux poèmes.

Son poème le plus connu du Canada anglais, "Cape Breton Lullaby" - berceuse du Cap Breton - a été popularisé durant l'année du Centenaire par la diseuse Catherine MacKinnon.

Il compose présentement des airs pour accompagner les poèmes d'un recueil intitulé "By Stubborn Stars".

Le poète vit avec sa femme à Halifax. C'est là que M. Leslie écrit, compose et rédige une revue trimestrielle intitulée "The New Man".

La revue est surtout consacrée à des sujets de politique de gauche et à la poésie.

"Je suis vraiment désolé de voir ce qui se passe aujourd'hui au Vietnam et au Biafra, commente-t-il. Quant à notre nouveau premier ministre, Monsieur Trudeau, je lui réserve une attitude pleine d'espoir".

Né à Pictou, en Nouvelle-Ecosse, en 1892, d'une famille de pêcheurs prospères du Cap-Breton et des Iles de la Madeleine, M. Leslie commença très jeune à écrire des poèmes.

Il étudia à l'université Dalhousie, de Halifax, puis à l'université du Nebraska et à Harvard.

Durant les années '30, il s'installa à New York et y publia le Protestant Digest. Il a eu quatre enfants de sa première femme, a divorcé et s'est remarié.

Le recueil "By Stubborn Stars" lui valut en 1938 la médaille de poésie du gouverneur général, et les critiques londoniens le comparèrent à Yeats, à O'Shaughnessy et à d'autres poètes de l'Ecole irlandaise.

Pour ce qui est de la poésie d'aujourd'hui, il avoue n'y rien comprendre.

"Je ne gagnerais jamais de prix aujourd'hui, dit-il. Je suppose que j'appartiens à l'ère victorienne."

Il considère cependant notre temps comme "propice à la poésie" et il aime entendre dire que "les jeunes poètes lisent leurs oeuvres à haute voix".

Puis, en pinçant les cordes d'un violon, il récite quelques vers de la berceuse du Cap-Breton.

Les chemins de fer canadiens - CN et CP - ont reçu la permission d'augmenter leur tarif de fret de 6% à compter du 14 juillet prochain. La hausse ne s'appliquera qu'au transport en sol canadien.

Winnipeg, capitale du Canada?

Il ne fait aucun doute que les Canadiens de l'Ouest sont actuellement imbus, plus fortement que jamais auparavant, du sentiment qu'ils sont de plus en plus isolés du gouvernement national, et par ce dernier. Des facteurs innombrables contribuent à cette situation malheureuse - l'un de ces facteurs, et non le moindre, étant le fait que la capitale de la nation est située en plein coeur du monde financier et industriel de l'est du Canada, plutôt qu'au centre géographique du pays.

A l'époque de la Confédération, Ottawa fut acceptée de façon générale comme étant un bon centre d'administration. Mais, à mesure que le Canada s'est étendu vers l'ouest, avec les années, le choix d'Ottawa comme emplacement du gouvernement d'un nouveau et vaste pays, qui s'étend du Pacifique à l'Atlantique, s'est révélé moins heureux...

Grosso modo, le centre physique du Canada se situe près des frontières du Manitoba et de l'Ontario, non loin de Winnipeg. Winnipeg, en fait, serait un endroit idéal pour la nouvelle capitale du Canada. Cette ville, étant immédiatement voisine de la ville canadienne-française de St-Boniface, assurerait les services bilingues si importants au gouvernement fédéral en ce moment. De plus, elle possède un climat sain et stimulant, et jouit de tout le confort moderne.

THE COLONIST, (Victoria)

Appui au projet de fusion de trois provinces de l'Atlantique

HALIFAX - Le Conseil d'Expansion des provinces de l'Atlantique a annoncé son appui au projet de fusion des trois provinces: la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard.

Le Conseil a formulé cette opinion dans un mémoire présenté à l'Etude de fusion des Maritimes, programme organisé par les trois gouvernements provinciaux et dirigé par M. J. J. Deutsch, principal de l'université Queen's de Kingston.

Selon le Conseil, les problèmes économiques de la région sont trop grands et ses ressources financières trop minimes pour que les provinces puissent continuer d'exister comme entités distinctes. La fusion des trois gouvernements épargnerait des millions de dollars et rendrait les services publics plus efficaces.

Le Conseil a souligné que le projet pourrait éliminer 10,000 fonctionnaires provinciaux sur 24,106, ce qui épargnerait des salaires de près de $38,000,000.

Le président du Conseil, M. Charles R. MacFadden, a déclaré que la recommandation avait été approuvée par les 18 membres du bureau des gouverneurs après plusieurs réunions.

Le mémoire ne mentionne pas Terre-Neuve, qui ne participe pas à l'étude sur la fusion. Il ne parle ni des inconvénients ni des avantages d'une fusion avec cette province.

Formation du Conseil

Le Conseil est un organisme apolitique sans but lucratif qui a pour but de promouvoir l'expansion socio-économique de la région de l'Atlantique. Ses membres sont de simples citoyens, des organismes et des entreprises des quatre provinces de l'Atlantique.

Les raisons qui ont fait de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Edouard des provinces distinctes, a ajouté le Conseil, consistaient surtout en problèmes de communications et n'ont plus de raisons d'être.

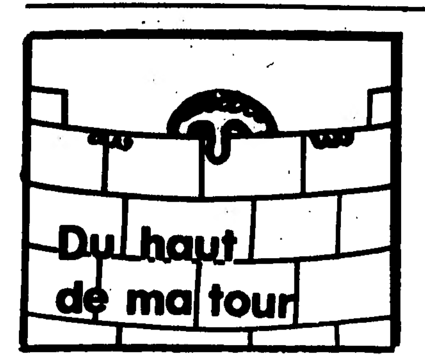
La fusion, d'après le Conseil, aurait une influence psychologique heureuse sur la population des Maritimes et la préparerait aux changements nécessaires à la promotion de la croissance économique. Elle permettrait de concentrer les efforts de développement industriel.

La fusion créerait une province de 1,500,000 personnes qui aurait plus d'influence dans les affaires provinciales, a conclu le Conseil.



est le don par excellence





A leur retour sur terre, au lieu d'une réception triomphale et des poignées de main officielles, les premiers astronautes américains à mettre le pied sur la lune devront subir une quarantaine très sévère de 21 jours. Eux et leur équipement seront examinés avec la plus grande minutie, dans le but de s'assurer qu'aucun germe ou corps étranger nocif n'aura été rapporté de la lune.

*****

Créé il y a plus de six ans pour boucher un trou de cinq minutes à la TV britannique, un programme de dépistage policier passionne maintenant des millions de "téléspectateurs-détectives". Grâce à cette série d'émissions, on a pu capturer de nombreux criminels, récupérer des objets volés, retrouver des personnes disparues et démasquer des escrocs.

*****

Le palais de Versailles n'a pas son pareil: il compte 700 pièces, on y trouve un opéra de 1,200 places, 180 milles d'aqueducs et de canaux alimentent ses 1,400 fontaines, et la serre peut abriter 3,000 arbres. L'immense demeure du Roi-Soleil, qui est en train de retrouver ses fastes d'autrefois, exigeait aussi le service de 5,000 domestiques.

*****



Si le Québec se séparait...

"Un million de Québécois s'en iraient en Ontario" --Gérard Filion

M. Gérard Filion, président de Marine Industrie Limitée, se permet de signaler à l'attention des séparatistes que la migration de Canadiens français vers l'Ontario, venant à la suite de la saignée vers la Nouvelle-Angleterre à la fin du siècle dernier et au début du présent "est un phénomène qui devrait nous inquiéter".

M. Filion a expliqué qu'il y a émigration constante de Québécois de langue française vers l'Ontario "parce que les salaires y sont plus élevés et les risques de chômage plus bas."

Et "si une rupture avec le reste du Canada devait entraîner une baisse sensible du niveau de vie, rien ne pourra retenir des dizaines de milliers de Canadiens français sur le sol québécois, affirme M. Filion. Ceux qu'on prétend sauver se sauveront de leurs sauveurs. Le coût de la séparation sera vraisemblablement un million de Québécois qui partiront".

Dans la première partie de sa conférence, M. Filion explique les raisons de la lenteur du développement économique du Québec: retard qui va s'amplifiant dans le secteur manufacturier; investissement dans des secteurs où les besoins de capitaux sont élevés mais le nombre d'emplois créés insignifiant: situation défavorable du Québec au point de vue industriel, parce qu'il est à la bordure du grand marché de consommation du Canada central; retard d'au moins une génération sur le plan de l'éducation; industrialisation du Québec de l'extérieur; mépris des choses économique et "gouvernements de professionnels" ne comprenant rien aux affaires; ruée des jeunes vers les lettres et les sciences morales et politiques au détriment des techniques et des sciences administratives.

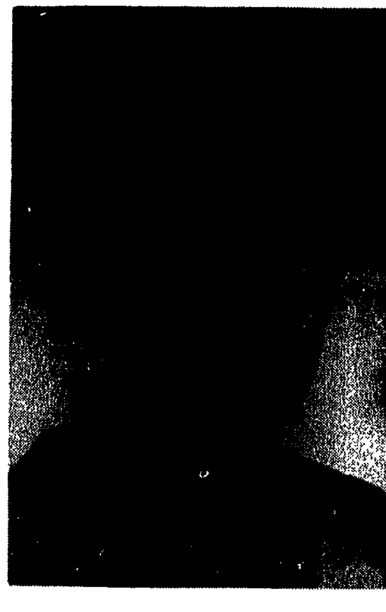
Dans la seconde partie de sa conférence, M. Filion esquisse les conséquences de cette stagnation économique du Québec: niveau de vie d'au moins 20% plus bas que celui de l'Ontario; ralentissement démographique; chômage plus élevé; impôts plus élevés également.

Parlant du ralentissement démographique, M. Filion note que depuis 1941 la population d'origine française s'est développée à un rythme beaucoup plus élevé dans l'Ontario que dans le Québec. L'explication en est fournie plus haut.

Mais, que faire pour relancer l'économie du Québec et reprendre le terrain perdu?

"Il nous faut d'abord une politique économique, répond M. Filion. Cela veut dire d'abord une attitude intelligente vis-à-vis des problèmes de croissance économique. Il faut se mettre d'accord sur quelques idées simples comme celles-ci: avant de distribuer des richesses, il faut les produire; si l'initiative privée ne suffit pas à accélérer le développement économique, l'Etat doit y suppléer; il n'est pas plus immoral de taxer pour créer des emplois que pour distribuer des bénéfices sociaux".

Développant un peu plus loin ce dernier point, M. Filion déclare ceci: "Qu'on impose, si nécessaire, une taxe de développement industriel et qu'on emploie le produit à créer des emplois. Les allocations familiales et scolaires creusent en pure perte un trou de près de $100 millions par année dans le trésor québécois. Qu'on les abolisse et qu'on investisse le même montant dans la production de richesses".



Grâce à des dons généreux offerts par des personnes intéressées, l'A.C.F.A. est heureuse d'offrir une Bourse qui permettra à Mlle Henriette Phalempin, fille de M. et Mme Paul Phalempin de suivre, durant sept semaines des cours d'été à la Maison française de l'Université de Victoria.



Un timbre des Postes canadiennes dont l'émission est prévue pour le 13 juin prochain rappellera le premier vol transatlantique sans escale. Il commémorera la traversée épique d'Acock et Brown qui ont décollé dans un Vickers Vimy bimoteur le 14 juin 1919 d'un territoire qui est maintenant canadien depuis vingt ans, Terre-Neuve, dixième province du Canada.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

FABRICATION ET ERECTION DE SARCLOIRS ET DE PONTS ROULANTS D'ACIER POUR PENICHE D'ACIER - HAY RIVER, T. N.-O.

Des soumissions cachetées et remises à l'attention du Directeur du District, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "FABRICATION ET ERECTION DE SARCLOIRS ET PONTS ROULANTS D'ACIER A ETRE MIS EN PLACE SUR LE LIEU DE LOCATION DE LA PENICHE D'ACIER, HAY RIVER, T. N.-O." seront reçues jusqu'à 11:30 a.m. (H.N.R.) LE 9 MAI 1969.

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du Ministère des Travaux Publics: 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta, Yellowknife et Hay River, T. N.-O.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P. W. Walters,
Directeur du District.

EDO#4

EDITORIAL

A bâtons rompus...

De Gaulle...

Qui succédera à Charles de Gaulle? Quelles seront les répercussions de son départ, en France et ailleurs dans le monde? Nous ne connaissons pas les réponses à ces questions. Cependant, il nous semble bien prématuré et trop simpliste de la part de la presse anglophone et aussi de certains membres du gouvernement canadien de voir dans le départ du Président français la fin immédiate des relations assez tendues entre Paris et Ottawa, ou encore la fin du rapprochement Paris-Québec.

A moyen ou à long terme... peut-être. Mais il reste que plusieurs des attitudes prises par la France à l'endroit du Canada sont le résultat de politiques gouvernementales et non du seul Président de la République; qu'il y ait modifications, c'est probable, mais certainement pas du jour au lendemain! Quant au rapprochement Paris-Québec, il s'est fait dans le cadre d'ententes et d'accords et là aussi il nous semble illusoire de penser que du seul fait que de Gaulle soit parti... tout va soudainement s'écrouler!

Télévision française...

Nous réclamons, à cor et à cri, l'avènement de la télévision française en Alberta. Tout récemment, près de 28,000 noms gonflaient une pétition présentée au Secrétaire d'Etat à ce sujet... Fort bien, nous en sommes, il nous FAUT, au plus tôt, la télé française.

Mais quand elle est à portée de la main, que faisons-nous? Nous aimerions être "petit oiseau" ces jours-ci, pour voltiger de foyer en foyer et constater "de visu" quel est le nombre de ceux qui sont intéressés ou ont pensé faire leur propre télévision française en regardant les joutes de hockey au réseau de CBC... tout en écoutant la description française de René Lecavalier à Radio-Canada, via CHFA! Gageons que des 28,000 endosseurs de la requête à M. Pelletier, plusieurs rougiraient de honte si on leur demandait cette question, directement.

Et la même chose s'applique sans doute aux émissions françaises présentées les samedis et dimanches matin quoique dans ce dernier cas, c'est évident, les heures de programmation sont loin d'être propices...

Tribune Libre...

C'est toujours avec plaisir que nous recevons les lettres de lecteurs pour fin de publication dans notre "Tribune Libre". Veuillez toutefois noter que les lettres doivent être signées même si l'on désire utiliser un pseudonyme dans le journal, et qu'elles ne doivent pas être injurieuses ou diffamatoires. Il s'agit d'expression d'opinions, non de dénigrement de personnes dont on n'aime pas beaucoup "la binette"... Et puisqu'on y est, autant dire que les opinions exprimées sont celles des correspondants et pas nécessairement les nôtres... donc pas nécessaire de nous enguirlander au téléphone chaque fois qu'il y a différence d'opinion ou d'interprétation avec ce que vous pouvez lire en "tribune libre"!

Couac! Couac!

Si le canard est vivant et d'expression française, c'est ce qu'il dit. Malheureusement, s'il est mort au français, il dira plutôt "Quack! Quack!" Et des canards morts en ce sens-là, il s'en trouve chez nous, c'est un fait! En grand ou en petit nombre, c'est une autre histoire...

De toute façon, c'est joliment dégoûtant de se trouver dans un centre canadien-français, de s'adresser à une Canadienne française (dont on sait qu'elle parle le français) qui ne veut que répondre en anglais à toutes vos questions... quelquefois même avec difficulté!

L'expérience nous est arrivée la semaine dernière au cours d'une tournée que nous faisions en compagnie du Propagandiste de l'A.C.F.A. La raison de pareille attitude chez notre interlocutrice? Peut-être... (et probablement) parce qu'il y avait un client d'expression anglaise dans le magasin où nous nous trouvions...

Jean-Maurice OLIVIER

A genoux, debout ou assis?

Plaignons les Albertains, plaignons les British Colombiens, plaignons les Ontariens, plaignons les Néo-Ecossais! Plaignons aussi les habitants du Manitoba, de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Terre-Neuve. Oui, plaignons-les, nous fiers Québécois, parce que tous ces gens-là vivent "à genoux". Il y en a même qui sont plus "à genoux" que les autres puisque l'Alberta compte sur son territoire cinq parcs nationaux, la Colombie quatre et l'Ontario trois, ces provinces étant comme par hasard les plus riches du Canada.

Le ministre responsable du développement de l'Est du Québec, M. Marcel Masse, - l'un de ceux qui ont oublié de quitter leur parti quand M. Bertrand a invité ses députés et ministres crypto-séparatistes à se diriger ailleurs, - a fait jeudi soir du mauvais mélo lorsque, parlant du projet d'aménagement d'un parc national en Gaspésie, qui représente un investissement fédéral d'une dizaine de millions, il s'est écrié à Québec: "Si dans la Confédération canadienne, vivre à deux c'est vivre à genoux, je préfère vivre seul et vivre debout"!

Cette phrase sonore à la Frontenac pourrait mériter de figurer dans une anthologie de mots héroïques si l'on ne savait que "l'oppresseur" est M. Jean Chrétien, un petit gars de Shawinigan dont la tyrannie ne fait peur à personne et surtout pas aux Gaspésiens qui, eux, sont fatigués de vivre "assis", aux crochets de l'assistance sociale.

Ce que veut le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, c'est simplement les faire participer dans le cadre de la loi fédérale à la manne de $300 millions qui tombe chaque année sur les parcs nationaux, où près de 12 millions de visiteurs sont passés l'an dernier, dont 1 million et demi (y compris 100,000 Québécois) à l'Ile-du-Prince-Edouard seulement. Si cette manne échappe aux Gaspésiens, l'Union Nationale, déjà mal vue dans l'ouest de la province, fera mieux de ne pas se montrer dans la péninsule lors de l'élection générale.

Pendant des décennies, des étudiants du Québec ne sont-ils pas allés avec joie "gagner leurs études" dans les parcs nationaux de Banff et de Jasper, pour ne nommer que ceux-là? Combien pourraient trouver un emploi d'été dans celui de la presqu'île de Forillon, dont tous les aspects de l'aménagement et de l'administration refléteraient le caractère français du Québec?

M. Masse peut parler pour lui-même s'il le veut. Mais les Gaspésiens ne sont pas d'accord avec son attitude et les Québécois non plus, dans leur ensemble.

Travailleur et intelligent, le jeune ministre joue en ce moment un jeu dangereux pour son parti. Il serait dommage que son émotivité l'emportât sur le réalisme dont lui demandent de faire preuve de braves gens pour qui le mot: "parc national" n'a qu'un sens: amélioration de leur sort grâce à de beaux dollars... canadiens et bilingues.

Renaude LAPOINTE
La Presse, 19-4-69.

VIENT DE PARAITRE

RIMBAUD, MON BEAU SALAUD!

par Claude JASMIN

Après cinq romans, six livres de littérature de fiction, et un certain silence, voici le dernier-né de l'auteur montréalais Claude Jasmin: Rimbaud, mon beau salaud! qui vient de paraître aux Editions du Jour.

Il s'agit d'un commentaire lyrique, une sorte de cri du coeur poussé à partir d'Une saison en enfer et de notes biographiques sur Arthur Rimbaud.

Rimbaud, mon beau salaud! n'est pas un récit comme les autres, c'est un ouvrage de Jasmin, par conséquent un ouvrage un peu curieux. On lira ce début de "Journal intime" avec curiosité et aussi avec une certaine émotion puisque Jasmin y livre des secrets et aussi ses convictions d'écrivain engagé.

Rimbaud, mon beau salaud! de Claude Jamin est en vente au prix de $2.50. Distributeur exclusif: L'Agence de distribution Populaire, 1130 est, rue de la Gauchetière, Montréal.

- AVIS -

A notre grand regret, et en raison de la hausse sensible des coûts de production et d'expédition, nous devons augmenter le prix de l'abonnement au journal.

A COMPTER DU 1er JUIN PROCHAIN, LES PRIX SERONT LES SUIVANTS:

1 an.....................$5.00
2 ans....................$9.00

N.B. - Veuillez prendre note qu'il y aura Campagne d'abonnement partout, sauf à la Rivière-la-Paix, du 5 au 12 mai prochains, donc AVANT la hausse du tarif d'abonnement.

C'est comme cela

Une petite fille qui feuilletait un livre d'images illustré par Benjamin Rabier, avec un air méditatif, demandait à sa maman:

-Dis, maman, un mouton c'est gentil?

-Oh, oui.

-Ca se mange, un mouton?

-Oui, évidemment.

-Ah.

Un temps, elle tourne la page.

-Maman, un lion, c'est gentil?

-Oh, non.

-Ca se mange?

-Oh non.

Elle feuillotte toujours le livre:

-Un lapin, c'est gentil?

-Oh oui.

-Ca se mange?

-Mais oui...

-Et un serpent?

-C'est méchant et ça ne se mange pas.

Alors la fillette hésite un instant, puis soudain s'écrie:

-Alors, maman, dans la vie on ne mange que les bons!

la franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

réflexions

par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.



Promotion de la femme

Voici un livre honnête, franc, bien étoffé: il s'agit de "La promotion de la femme dans la pensée de l'Eglise contemporaine", ouvrage de Marc Rouleau, qui vient de paraître aux Editions Fides.

Le sujet est d'une brûlante actualité; la promotion de la femme s'inscrit dans les "signes des temps" qui sont, en réalité, des expressions du projet de Dieu pour l'humanité. Au sujet de la femme, reconnaissons-le, ce projet a été plus ou moins contré, pendant des millénaires: depuis trop longtemps, la femme a été réduite à ne jouer que les seconds pupitres dans le concert humain. L'Eglise n'a pas été seule responsable, bien sûr, de cette "démotion" de la femme mais elle y a eu sa part. Le Père Xavier Tilliette écrivait dans les Etudes, en 1965: "Sans adhérer à un féminisme utopique, ne peut-on pas penser que l'Eglise catholique, lourde d'un héritage sans cesse à cribler, freine inconsciemment l'émancipation féminine et résiste à ses requêtes légitimes...?"

Avec Vatican II, fort heureusement, l'Eglise a fait un effort considérable pour retrouver les lignes de force de l'Ecriture et plus particulièrement de la pensée du Christ, dont a accoutumé de dire qu'il a été le plus grand féministe de tous les temps. On le disait mais cela n'informait pas toujours, loin de là, la conscience de l'homme, même chrétien. On a commencé, depuis le XIXe siècle, à se rendre compte de l'indiscutable manque à gagner d'une civilisation construite, malgré certaines apparences, sur le refus subtil ou brutal de la femme comme membre à part entière de la caravane humaine. Un coup de barre a été donné... mais il faudra du temps pour que l'homme reconnaisse, dans la femme, cette parfaite "vis-à-vis" que Dieu a voulue pour lui: égale et complémentaire tout ensemble.

Vous me direz que l'image de la femme envahit, actuellement, tout le paysage: tout à fait d'accord, mais cela ne prouve pas que la femme soit, pour autant, vraiment prise au sérieux. Solange Chaput-Rolland protestait, précisément, il y a quelques jours, contre le traitement symptômatique accordé à la femme par les media d'information: "On nous bichonne, disait-elle, on nous engraisse, on nous donne un baiser, on publie nos belles photos en robe à falbala; est-ce vraiment cela que nous voulons dans les pages féminines de nos journaux, à la radio ou à la télévision?"

Solange Chaput-Rolland précisait, toutefois, que les journaux dans leur attitude à l'égard de la femme ne font que refléter la société actuelle. C'est une mentalité qu'il faut changer pour que meure une ségrégation dont pâlit toute l'humanité.

On prête à Winston Churchill un mot cruel et d'un goût plutôt douteux: "Les suffragettes, disait-il, ne sont, au fond, que des célibataires auxquelles il manque quelque chose... et qui s'imaginent que c'est le droit de vote". Sous cet humour féroce, inspiré par un freudisme primaire, perçait l'oreille du préjugé masculin que nous partageons tous, à un degré ou l'autre, et que nous avons du mal à extirper.

C'est très jeune, au foyer, que le garçon devrait apprendre le respect de la femme et qu'elle n'est pas la servante uni-directionnelle de l'homme. C'est très jeune, au foyer, que le petit gars devrait apprendre que sa petite soeur n'est pas une "m... folle" parce qu'elle ne pense pas comme lui, à tout coup. Elle ne peut pas penser comme lui, à tout coup, précisément parce qu'elle est là pour le compléter. Si on soumet très tôt le petit gars à cette pédagogie, il y a des chances que, devenu adulte, il n'écrase pas de ses gros souliers rustauds la délicatesse féminine et qu'il accepte la terrible "humiliation" de se mettre à l'écoute, à temps, voire à contre-temps, de sa compagne de vie.

La Presse, 19-4-69

La mention de Dieu dans l'instruction militaire

WASHINGTON - Le secrétaire à la défense Melvin Laird a officiellement autorisé l'armée de terre à faire mention de Dieu et de la religion dans les causeries d'instruction civique des militaires.

Le chef du Pentagone avait décidé de procéder à un re-examen du projet de cette arme d'éliminer toute allusion à Dieu de ces causeries. Cette décision avait été motivée par une plainte de l' "Union américaine des libertés civiques" contre ces références à la divinité. Cette société voyait là en effet une forme d'indoctrination religieuse des militaires. Mais le projet des forces terrestres avait aussitôt provoqué le mécontentement de certains membres du Congrès.

M. Laird avait alors chargé les services du personnel du Pentagone et ses conseillers juridiques d'effectuer l'examen de cette question qui, avait-il dit le 28 mars: "affecte toutes les armes".

Le secrétaire à la défense a "déclaré qu'il n'existera aucune interdiction contre l'usage des mots 'Dieu', 'être suprême', 'créateur', 'Foi', 'valeurs spirituelles', et termes semblables", dans le programme d'instruction civique des militaires.

En annonçant sa décision il a également fait ressortir que tous ces mots "conviennent pour figurer" dans les cours d'orientation civique des forces américaines.

Le Vatican constitue un fonds "Populorum Progressio" d'un million de dollars

Le Cardinal Maurice Roy, président de la Commission Pontificale Justice et Paix, a été chargé par le Pape de remettre, le 26 mars dernier, la somme d'un million de dollars (U.S.$) à la Banque Interaméricaine de Développement.

M. Felipe Herrara, président de la B.I.D., a reçu cette somme du Cardinal. Il doit, selon une entente, constituer le fonds "Populorum Progressio" destiné au développement en Amérique latine. A la remise du chèque, le 26 mars dernier, on fêtait le second anniversaire de l'Encyclique qui a donné son nom à ce fonds de secours.

L'argent que le Pape a fait remettre à cet organisme international provenait de la vente d'une propriété que le Saint-Siège possédait au 32, avenue du Président Kenneky, à Paris.

"L'Eglise, a déclaré le Cardinal Roy, montre ainsi la grande confiance qu'elle a envers les organismes internationaux auxquels, en cette circonstance, elle préfère confier l'organisation de cette oeuvre plutôt que de mettre elle-même sur pied une nouvelle organisation strictement catholique".

Selon le désir du Pape, cette première somme d'un million servira d'abord en Colombie en vue d'assister les "Campesinos" en accélérant la réforme agraire. Les prêts provenant de ce fonds ne porteront aucun intérêt et les termes de remise iront jusqu'à une période de 50 ans; ils pourront être faits à des institutions publiques ou privées en vue du développement en Amérique latine. Les contributions additionnelles à ce fonds provenant d'institutions ou d'individus seront toujours utilisées pour le développement de tous les pays de l'Amérique latine.

Par l'établissement de ce fonds "Populorum Progressio", le Pape Paul VI se propose aussi de manifester son intérêt et son encouragement envers les institutions de l'Eglise qui envoient personnel, argents et matériel aux pays en voie de développement. Il espère aussi encourager les organisations laïques qui vont donner témoignage de l'Evangile dans les pays du tiers-monde, souhaitant que tout ce travail se fasse dans un esprit oecuménique, qu'il s'agisse d'organisations gouvernementales ou non gouvernementales, confessionnelles ou non confessionnelles, en autant que cela est possible et selon les enseignements du Concile Vatican II.

La Banque Interaméricaine de Développement est responsable du premier choix des projets ou des méthodes pour ce qui regarde la réforme agraire, le bien-être social, les organisations de travailleurs ou d'autres domaines de réformes économiques ou sociales. A un moment donné précis du choix de ces projets, cependant, la Banque consultera le Saint-Siège.

VIENT DE PARAITRE

LA NEF DES FOUS

La dérision appliquée par l'humaniste Sébastien Brant à toutes les catégories sociales, dans son poème satirique de 1494, dont a été tiré le titre de cet ouvrage, accusait le désarroi d'un univers en pleine mutation, lancé sans boussole et sans pilote sur le flot de plus en plus agité des contradictions, des incertitudes et des doutes.

Aujourd'hui, dans le contexte historique du carnaval de toutes les valeurs, le Bateau ivre de l'Université, complètement désemparé, menace de sombrer. L'équipage s'est mutiné; l'état-major a perdu la tête; personne ne commande, et d'ailleurs personne n'obéit. C'est la saison en enfer, où les vérités elles-mêmes sont devenues folles.

Le naufrage de l'Université ne serait pas un sinistre comme les autres, un sinistre parmi d'autres. L'Université est l'un des emplacements privilégiés où la culture s'élabore et se transmet. Une société ne peut donc se désintéresser de ses universités, et considérer leurs vicissitudes comme des querelles d'intellectuels, sans grande importance pour la vie nationale dans son ensemble. Ce qui est en jeu, de proche en proche, c'est la santé mentale de tous et de chacun. Davantage encore, c'est la question de savoir si nous voulons que notre monde ait un sens, c'est-à-dire si nous voulons que le monde des hommes demeure un monde humain.

Professeur invité à la faculté de Philosophie de l'université Laval depuis le mois de septembre dernier, M. Georges Gusdorf, que cette question a toujours préoccupé, a eu l'occasion, durant son séjour à Québec, de réfléchir sur les événements qu'il a vécus en France en mai 1968 et d'établir certaines comparaisons avec ce qu'il a pu observer ici. Il met en lumière, dans cet ouvrage, un certain nombre d'aspects de la crise étudiante sur lesquels on n'a pas suffisamment insisté. Il souligne que la démission des adultes, parents, professeurts et responsables divers est l'une des causes de la révolte des adolescents. La justification des événements récents se trouve peut-être, pense-t-il, dans la désorientation ontologique de la culture contemporaine, dans la perte du sens des valeurs qui précipite l'homme d'aujourd'hui en une fuite en avant éperdue. Dans la frénésie de la crise de mai 1968, en France, on peut déceler une sorte d'exaltation eschatologique: l'élément religieux de l'être humain, refoulé par la déchristianisation, revient sous des formes sauvages et aberrantes, dans l'illumination d'une Pentecôte où manque seulement l'Esprit-Saint.

LA NEF DES FOUS - Université 1968, par Georges GUSDORF Québec, Les Presses de l'université Laval, 5-1/4 x 8", 214 pages, broché, $3.00.

Documents sur le Saint-Siège et la 2e guerre mondiale

CITE DU VATICAN - Des documents, pour la plupart inédits, sur l'attitude du Saint-Siège durant la deuxième guerre mondiale viennent d'être publiés au Vatican.

Ces documents font apparaître notamment que le Saint-Siège a résisté à toutes les tentatives des puissances de "l'axe" (Berlin-Rome) visant à obtenir de l'Eglise une prise de position contre la Russie soviétique. Sans se dissimuler le danger que le communisme athée représentait à ses yeux, le Saint-Siège, a répété, par la bouche de Pie XII que Rome avait condamné le bolchevisme mais non le peuple russe. De même, le Saint-Siège a résisté aux pressions des Etats-Unis pour qu'il atténue sa condamnation du communisme afin de vaincre les résistances des éléments isolationnistes américains, opposés à l'entrée en guerre de leur pays aux côtés de l'URSS.

Ces notes indiquent d'autre part que le futur pape Jean XXIII, alors qu'il était délégué apostolique en Turquie, a favorisé, en vue de mettre fin au conflit, un voyage à Rome d'un collaborateur de Franz Von Papen, ambassadeur du Reich à Ankara. Mais on se rendit compte au Vatican, lit-on dans les documents, que ses "idées avancées étaient trop irréelles pour que des contacts puissent être poursuivis".

Quant au bruit selon lequel Staline aurait adressé une lettre à Pie XII, le père Burkhart Schneider écrit, dans la présentation des documents: "En dépit des mises au point et des démentis, la légende est restée. Pourtant il n'y a aucune trace de cette lettre dans les archives et ce bruit doit être consideré comme un élément de la propagande de guerre".

"Le Vatican, conclut le père Schneider, malgré les difficultés et les insuccès, s'est efforcé d'endiguer la folie de la guerre et d'en limiter les conséquences. Si ces efforts n'ont pas abouti, la faute n'en incombe certes pas au pape Pie XII."

HORAIRE DE MESSES

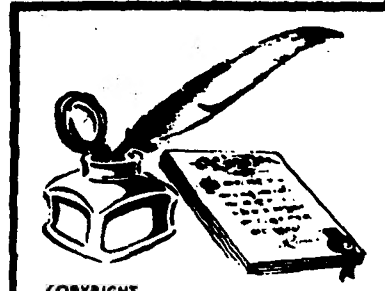
Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 106A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 9h.30 — 11h.00

SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue 9h.00 — 10h.30 — 12h.00



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Partenaires en affaires

Quelqu'un a dit, déjà, "que devenir partenaire en affaires, c'était s'embarquer dans une barque à la fois fragile et dangereuse". Les quelques questions qui suivent (et qui sont choses courantes dans le monde des affaires) semblent bien prouver l'authenticité de ce dicton.

Q. Je suis partenaire en affaires; alors que j'étais en voyage d'affaires à l'extérieur de la ville, mon partenaire a décidé d'acheter certaine machinerie, sans mon consentement. J'ai maintenant réussi à le convaincre qu'il avait fait une erreur et me suis empressé de canceler notre commande. Toutefois, le vendeur refuse pareille arrangement et nous dit que nous devrons payer de toute façon; est-ce vrai?

R. Oui. Des partenaires sont des agents l'un pour l'autre; ce que votre partenaire fait et décide en affaires... vous le faites et le décidez, vous aussi.

Q. Alors que j'étais en vacances à l'étranger, mon partenaire a commandé plusieurs articles de mobilier de bureau, à crédit, que je ne désire pas et dont je suis convaincu que nous n'avons nullement besoin... et surtout, que nous ne pourrons payer. La compagnie qui nous a vendu ce mobilier me dit que je devrai tout payer, personnellement. Ont-ils raison?

R. Oui. Il semble en effet que vous soyez personnellement en meilleure position de payer que ne l'est votre partenaire... et c'est pourquoi le vendeur "court" après vous... car vous êtes personnellement responsable.

Q. Mon partenaire a récemment signé, pour notre maison d'affaires, ce qui constitue un bien mauvais contrat. J'ai bien averti l'autre partie signataire que nous n'entendions pas respecter les clauses du contrat mais ils me répondent que nous y sommes maintenant tenus. Le sommes-nous?

R. Oui; les partenaires s'engagent mutuellement dans un contrat.

Q. Je suis l'un de quatre partenaires dans une même compagnie. Jusqu'à présent, nous nous sommes versé, à chacun, un salaire mensuel de $800. Nous sommes présentement en difficulté et depuis quelques mois nous ne prenons que $600 par mois, et bientôt, ce ne sera plus que $400. Nous prévoyons faire banqueroute... et à ce moment je prévois qu'il nous sera dû environ $1,500 en arrérages. Nous aurons évidemment beaucoup de comptes en souffrance à payer, des dettes à effacer. Mais pouvons-nous nous servir avant de payer les créanciers? Eux disent qu'ils doivent se servir les premiers.

R. Et ce sont eux qui ont raison. Des partenaires (comme tels) n'ont droit à aucun salaire ou aucune rémunération découlant de leur affaire. Des partenaires ne reçoivent pas de salaire... seulement le pouvoir de tirer des chèques. C'est la façon de voir les choses d'un comptable et aussi de la loi. Cela veut donc dire que vos créanciers seront les premiers servis.

Q. Mon partenaire et moi ne pouvons tout simplement pas nous entendre sur la façon de mener notre affaire. Comment pouvons-nous résoudre ce problème?

R. Malheureusement, vous ne le pouvez pas, vous vous trouvez engagés dans un cul-de-sac. Si vous ne pouvez continuer, vous devrez mettre fin à votre affaire, vendre tout ce qui constitue votre actif dans l'affaire, payer toutes les factures et diviser les profits restants, s'il y en a. Et si vous ne pouvez même pas vous entendre là-dessus, vous-même ou votre partenaire pouvez dissoudre l'entente en avisant l'autre, légalement. En dernier ressort, vous pouvez vous engager dans une poursuite demandant la cessation de l'affaire, le partage des bénéfices, etc.

JEUDI, 1er mai
M. Michel Boucher, Donnelly
Mlle Emily Bourassa, Edmonton
M. Gérard Chalifoux, Falher
M. Charles Olivier, Waterways
M. l'abbé Gérald Royer, Edmonton

VENDREDI, 2 mai
M. Frank Juneau, Hinton

SAMEDI, 3 mai
M. Jean Chamberland, St-Paul

DIMANCHE, 4 mai
M. l'abbé Roger Guérin, Dapp
M. Edouard Mercier, St-Vincent
Sr Edith Boucher, c.s.c., Edmonton

LUNDI, 5 mai
Mme Germaine Dalton, Edmonton
M. Paul Henley, Girouxville

MARDI, 6 mai
M. Emile-André Doucette, Girouxville
R.P. Arthur Lamothe, o.m.i., Faust
M. Maurice Liboiron, Bonnyville
M. Fernand Roy, Edmonton

MERCREDI, 7 mai
Sr Laurentia Beaudoin, s.c.e., Trochu
M. Alphonse Bélanger, Eel River, N.-B.
M. Arthur Blanchette, St-Paul
M. Léonard Blanchette, Vimy
Dr René Boileau, Edmonton
M. Michel Chauvet, Grenoble, France
M. Edouard Lavoie, McLennan

JEUDI, 8 mai
M. Camille Boucher, High Level
M. Paul-Emile Cloutier, Legal
M. Marcel Goudreau, Beaumont
M. Paul Mahé, Edmonton
M. Victor Riopel, Westlock

événements

LE 4 MAI
Thé marquant le 60e anniversaire de la paroisse St-François, de 2h. à 5h. p.m., à la Salle paroissiale, 67e rue et 129e avenue. Ce Thé est organisé par les Dames du C.W.L. de la paroisse.

LE 4 MAI
Thé et Vente de pâtisseries, de 2h. à 4h. 30 au Centre récréatif de Morinville. Ce Thé et cette Vente sont organisés conjointement par le Mouvement des Femmes Chrétiennes et les dames du C.W.L.

LE 5 MAI
Heure sainte, messe et assemblée mensuelle de la Société Mater Christi au Séminaire St-Joseph, à 8h. p.m. A noter que cette fois-ci les mères sont invités en compagnie de leurs fils prêtres et qu'il y aura concélébration de la messe par ces derniers.

LE 7 MAI
"Coffee Party" organisé par les Dames auxiliaires de l'Institut national des Aveugles, division d'Edmonton. De 11h. a.m. à 2h. p.m., à l'édifice CNIB, 12010 avenue Jasper.

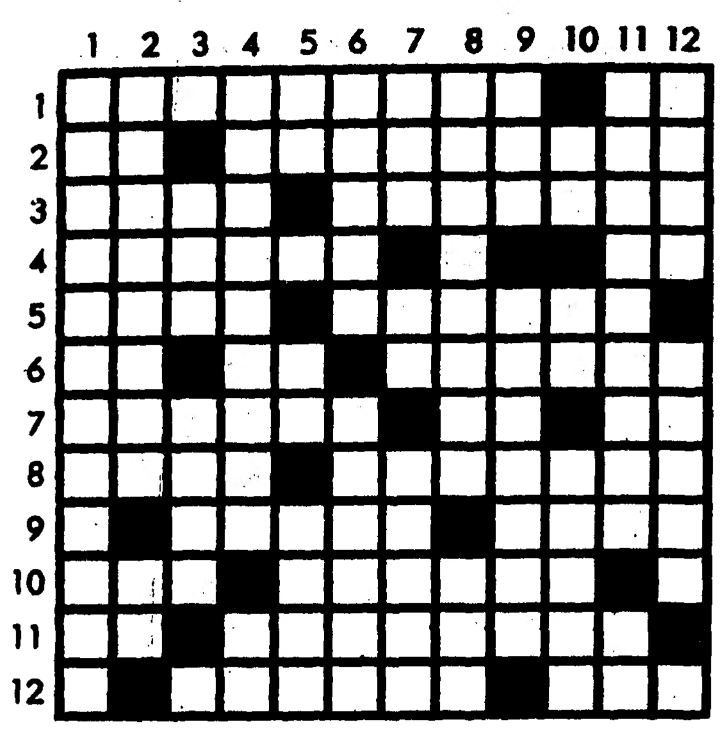
LE 13 MAI
Les Dames auxiliaires de l'Hôpital Général vous invitent à un dîner (luncheon) à la cafétéria de l'hôpital, le 13 mai, de 11h. à 2h. p.m. Bienvenue toute spéciale aux hommes d'affaires! Frais de couvert: $1.50

LE 14 MAI
Vente d'objets usagés annuelle de l'Edmonton Symphony Society de 4h. à 10h. p.m., au Sportex du Terrain de l'Exposition. Il y aura tirage au sort d'un prix de présence, rafle et jeux de Bingo.

L'Association Canadienne de la Santé mentale, division de l'Alberta, en coopération avec l'Hôpital pshychiatrique d'Edmonton désire organiser 10 jours de camping pour 50 patients de cette institution, en juin ou en août, et des stages d'une semaine pour six personnes dans des résidences d'été.

Pour réaliser son projet, l'A.C.S.M. demande des volontaires pour surveiller ces groupes ainsi que le prêt de résidences d'été, pour la période désirée, au cours de l'été. Prière de s'adresser au directeur des Services, M. Ronald A. LaJeunesse, 10711 - 107e avenue, Edmonton (Tél.: 422-6137).

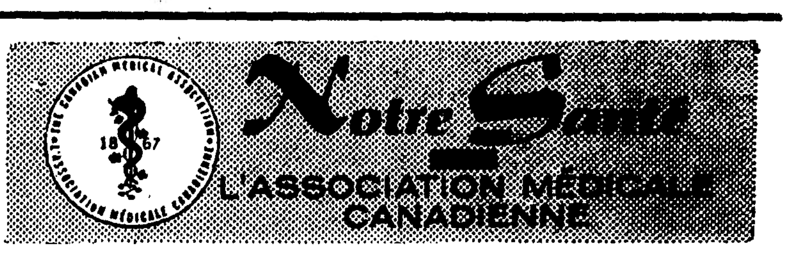
Les Mots croisés du franco-albertain



HORIZONTAL
1 - Membre de l'ordre du Mont-Olivet * Qui indique la répétition
2 - Petit Ruisseau * Récolte des olives
3 - De plus, en outre * Singe d'Amérique du Sud
4 - Anneau de métal suspendu de chaque côté de la selle du cheval * Pron. pers.
5 - Venues au monde * Lettre écrite par un auteur ancien
6 - Pron. pers. * Conj. * Qui contient de l'eau
7 - Ensemble des défenses métalliques qui protègent le corps * Le premier de tous les nombres * Pron. pers.
8 - Empereur de Russie * Ralentir une machine au moyen des freins
9 - Pronom féminin * Située
10 - Ornement en forme d'oeuf * Revêtement que l'on étend par couches minces sur la surface d'un corps
11 - Nég. * Plaisantera avec enjouement
12 - Orgueil futile * Unité de travail mécanique

VERTICAL
1 - Action de déterminer la direction des points cardinaux, pl.
2 - Personne qui lutte, pl. * Six, chiffres romains
3 - Epoque * Petite étendue d'eau dormante
4 - Vomissement, chose vomie * Baryum
5 - Art. espagnol * Term. d'inf. * Se suivent dans néant
6 - Inscription placée en tête d'un livre * Anc. titre donné aux ministres dans la religion chez les Turcs
7 - Prénom féminin * Symb. du pascal * Dit de nouveau
8 - Composé d'iambes * Le premier de tous les nombres, fém.
9 - Refusa d'avouer * Pays d'Afrique du Nord
10 - Sénior * Note de mus. * Nom usuel du salpêtre
1 - Qui n'est pas d'aplomb, pl. * Altesse Royale
12 - Que l'on apporte en naissant * Vin très estimé

solution à la page 11



Les attaques de paralysie

Les attaques de paralysie sont généralement dues à un des trois genres de processus pathologiques, nous dit l'Association Médicale Canadienne. Le plus fréquent est la thrombose; c'est le blocage d'une artère du cerveau. Le tissu cérébral se trouvant au-delà du point où l'artère est bloquée, meurt.

Les symptômes de la thrombose comprennant de brefs épisodes de faiblesse, de l'étourdissement, des difficultés visuelles, l'engourdissement et des fourmillements dans les bras et les mains. Ces symptômes peuvent dans certains cas être soulagés par des agents, appelés anticoagulants, qui éclaircissent le sang. Ces produits doivent être employés avec la plus grande prudence par des médecins d'expérience.

L'hémorragie cérébrale, ou saignement dans ou autour du cerveau, est la deuxième plus fréquente cause d'attaques de paralysie. Il y a deux sortes d'hémorragies cérébrales: une provient de la haute pression (ou hypertension), et est presque toujours fatale; l'autre est causée par la rupture d'un renflement au point de division des artères, et celle-ci est moins souvent fatale. L'hémorragie cérébrale peut souvent être prévenue si on parvient à enrayer l'hypertension.

La troisième plus fréquente cause d'attaques de paralysie est le dégagement dans la circulation d'un petit caillot de sang, ou embolus, qui vient bloquer une artère du cerveau, causant ainsi la paralysie. Ces attaques emboliques surviennent généralement à la suite de modifications des valvules produites par une maladie du coeur rhumatismale. Les agents servant à éclaircir le sang, souvent employés par les médecins pour traiter les maladies du coeur rhumatismales, réduisent parfois la fréquence des embolies au cerveau.

Immaculée-Conception

La semaine dernière, au Sands Motor Hotel, notre chorale et leurs invités tinrent leur soirée annuelle. Un programme de chant fut présenté par Mlle Paulette Lorieau, accompagnée à l'orgue par son frère Henri. L'on en profita pour rendre hommage à notre organiste, Mme Noël Turgeon, qui s'est maintenant retirée. Au nom de la chorale, Mgr Ketchen lui présenta un magnifique bijou en souvenir.

Mme Turgeon fut organiste de la paroisse pendant 47 ans; nous la remercions de tout coeur et la paroisse lui souhaite bonne chance et bonne santé.

C'est Soeur Lamothe, a.s.v., qui la remplace.

*****

Nos félicitations au Dr S. Lynch qui a récemment été élu membre du Comité paroissial pour remplacer M. Gérard Diamond qui a quitté la paroisse.

*****

M. et Mme J. H. Forest font présentement un voyage de quelques semaines en Europe.

FALHER

Tel que demandé à la réunion paroissiale du 5 mars dernier, voici un bref rapport du travail du comité de liturgie.

Après la réunion spéciale du 5 mars, le Comité de liturgie a tenu deux réunions.

Pour commencer, nous avons réfléchi sur ce qu'est la messe et en particulier, la messe du dimanche. On a souvent entendu dire que le dimanche est un jour de fête en l'honneur du Seigneur et que c'est toute la famille des baptisés, toute la paroisse qui le fête.

Pour réussir une fête, on demande à différentes personnes d'aider à l'organisation. Si on prépare les noces d'Or des grands-parents, on voudra que chaque famille des enfants mariés soit représentée et fasse quelque chose durant la fête.

A la messe, c'est aussi la fête de la famille des enfants de Dieu. Le prêtre est le président, le chef de l'assemblée liturgique. C'est donc pour une meilleure participation à la messe que nous avons du chant par la chorale et que la foule doit répondre. C'est aussi pour cela que nous aurons bientôt des commentateurs qui nous aideront à comprendre davantage le sens de la messe. Pour réaliser que c'est une fête de famille, nous avons de la musique avant la messe, nous aurons des laïcs qui liront l'épître, des adultes seront aussi servants. Nous voulons donc que le dimanche soit vraiment une rencontre de famille où l'on rend grâce à Dieu.

Pour aider à comprendre la liturgie du jeudi saint, du vendredi saint et du samedi saint, le Comité de liturgie a demandé que des commentaires soient préparés pour nous expliquer le sens de ces cérémonies.

Voilà dans les grandes lignes ce que nous avons fait et ce que nous nous proposons de faire.

Le Comité de liturgie se compose des personnes suivantes: RR.PP. Clément Richer et Guy Goyette, M. et Mme Donat Laflamme, M. et Mme Florien Brien, Mlle Marthe Taillon, M. Laurent Guindon, responsable des servants et Sr Gertrude Hurteau, responsable de la musique et du chant.

*****

(suite à la page 13)

DONNELLY

Mme Laurette Servant est décédée le 9 avril dernier, à l'hôpital de McLennan, à l'âge de 50 ans. La défunte était née à St-Coeur-de-Marie, Lac St-Jean, en 1919. Le service eut lieu le 12 avril à 10h., en l'église du Sacré-Coeur de Donnelly; M. l'abbé Dubé officiait. La dépouille mortelle était portée par MM. Paul Servant, Don Chabot, Victor Fournier, Marcel Moulun, Raymond Labrecque et Alfred Servant; M. Edouard Servant portait la Croix et le chant était sous la direction de M. Lucien Maisonneuve alors que Mme G. Benoit touchait l'orgue.

Mme Servant, qui fut hospitalisée au cours des dernières années de sa vie, était l'épouse de M. Lucien Servant. Elle laisse dans le deuil quatre enfants: Roger, Jeannine, Lucien et Hélène, trois soeurs: Mmes Gabrielle Fouquette, Rose Nielson, Thérèse Moulun. Un grand nombre de paroissiens accompagnèrent la défunte au cimetière et se rendirent ensuite chez M. Clément Therriault.

*****

M. Edouard Cimon, l'un des tout premiers pionniers de notre région, est décédé le 20 avril dernier à l'hôpital de McLennan. Le défunt était natif de Baie St-Paul (Qué.) où il avait vu le jour le 14 février 1888. Parti de Québec en 1912, il était passé par la Saskatchewan, Athabasca puis Grouard. Il arrivait à Donnelly en 1913 et s'y établit, travaillant pour la compagnie de Chemin de fer. M. Cimon fut très actif dans l'A.C.F.A., les Lacordaires, la Commission scolaire et l'Action rurale. Il fut l'un des fondateurs du Conseil des Chevaliers de Colomb de Falher et il était membre du 4e degré. Il organisa la première Société d'agriculture à Donnelly et avait accompagné le Père Peyton dans notre région pour sa croisade du Chapelet.

Le service eut lieu le 23 avril à 4h.30; M. le curé Dubé officiait, assisté de M. l'abbé M. Baril et des RR.PP. Fournier et Lafontaine. Les servants étaient MM. Lévis Cloutier, J. L. Forcier, Roger Maisonneuve et Paul Tanguay. La dépouille mortelle était portée par MM. Maurice Cloutier, Lucien Côté, Gérard Béland, Clément Therriault, Roland Lapointe et Gérard Fillion. Le chant était sous la direction de Sr Gertrude Hurteau de Falher et Mme Benoit touchait l'orgue.

M. Cimon avait épousé Emilienne Vanderaegen le 4 janvier 1927 à Kinuso. Le défunt laisse dans le deuil trois enfants: Charles, Marie, Bernadette; une 3e fille, Simone, est décédée en 1938. Il laisse également deux soeurs et un frère dans l'est, et 9 petits-enfants.

Un très grand nombre de paroissiens et de personnes de la région accompagnèrent le défunt à son dernier repos. La parenté de High Prairie, M. et Mme O. Landry et leur fille Jeannette, M. et Mme Max Vanderaegen et leur fils Edouard, M. et Mme Steve Wiennicky de Peace River, M. et Mme Jean Landry de Brownvale étaient tous présents.

Nous offrons nos sincères sympathies à tous les membres des deux familles éprouvées.

*****

Les jeunes de Donnelly ont organisé un "car wash" samedi le 19 avril dont les profits serviront à faire un grand nettoyage du village. Ce fut un grand succès puisqu'ils lavèrent 30 autos et accumulèrent $42.00.

(suite à la page 13)

GIROUXVILLE

Lundi le 7 avril dernier, il y eut soirée à la Salle municipale, organisée par les responsables du club de curling et au profit de ce dernier. Ce fut un succès et au-delà de 80 couples y prirent part, s'amusant gaiement tout au cours de la soirée qui fut clotûrée par un plantureux buffet. Les organisateurs désirent remercier tous ceux qui ont collaboré au succès de cette soirée.

*****

Mme Eugène Girard s'est rendue visiter son mari, présentement hospitalisé à l'Hôpital de l'Université, à Edmonton et ce, depuis plus de trois semaines. Egalement hospitalisé, à McLennan, M. Donat Gagnon. Meilleurs voeux de prompt rétablissement à tous deux.

*****

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à Mme Marie-Anne Rémillard qui nous est revenue après avoir passé une partie de l'hiver à Calgary. Elle demeure maintenant au second étage de la maison de M. Oliva Dufresne.

*****

Félicitations et meilleurs voeux à M. et Mme Raymond Dallaire dont le mariage fut béni par le R.P. Lucien Lafontaine le 11 avril dernier, en présence d'un grand nombre de parents et amis. Raymond est le fils de M. et Mme Laurent Dallaire d'Arvida, Qué., et sa charmante épouse Gisèle est la fille de M. et Mme André Gagnon de notre paroisse.

Après une joyeuse soirée les nouveaux époux partirent vers la province de Québec pour y visiter leurs parents; à leur retour, ils demeureront à Cold Lake.

*****

Félicitations également à M. et Mme Jacques Hétu, fils de M. et Mme Antonio Hétu de Jean-Côté et Mlle Hélène Nolette, fille de feu Jos Nolette et de Mme Georges Brochu de notre paroisse. Leur mariage fut célébré le 18 avril et fut béni par le R.

(suite à la page 13)

ST-JOACHIM

Le 19 avril dernier, Mlle Lise Hudon, fille de M. et Mme Robert Hudon, s'unissait dans le mariage à M. Bruce Haralson, fils de Mme Rae Bacon d'Edmonton. La cérémonie nuptiale fut célébrée par M. l'abbé Renaud, oncle de la mariée.

Une réception suivit au Bonaventure Morot Hotel, à laquelle assistaient de nombreux parents et amis. Les jeunes époux partirent ensuite en voyage de noces en Californie. A leur retour, ils habiteront la Capitale provinciale. Nos meilleurs voeux de bonheur et longue vie les accompagnent.

ST-ISIDORE

Au cours de la semaine de Pâques, il y eut rencontre communautaire de dix-huit Oblates venues de Cold Lake, Whitecourt, Nampa, Grimshaw, Marie-Reine et St-Isidore, venues discuter de renouveau dans leur communauté religieuse.

*****

Le 12 avril dernier fut célébré le mariage de Mlle Jeanne-Mance Robert, fille de M. et Mme Paul Robert, à M. Maurice Laliberté, fils de M. et Mme René Laliberté de Nampa. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R.P. Albert Bouchard, curé de Nampa.

Le jeune couple s'établira à Nampa. Félicitations et meilleurs voeux de bonheur.

VIMY

Le 10 avril dernier eut lieu notre Souper aux fèves annuel en l'honneur de nos jeunes joueurs de hockey. Plusieurs personnes étaient présentes, y compris le maître de cérémonies, M. Paul St-Arnaud, M. Paul-Emile Huot, entraîneur des Pee-Wees et leur gérant, M. Lucien Huot, MM. Paul St-Arnaud et Albert Blanchette, respectivement entraîneur et gérant des Bantams, M. Fernand Dechamplain, entraîneur des Midgets et leur gérant M. Jean Dussault.

Il y eut présentation de trophées après quelques mots d'encouragement et de remerciements de la part des entraîneurs et gérants. M. Mike Heins présenta son trophée à Réal Huot (meilleur compteur des Pee-Wees); le trophée du Magasin L'Heureux fut présenté par M. Léo Provinçal à Gilbert Bilodeau (meilleur compteur de la division des petits joueurs); le trophée du Garage Pelletier fut présenté par Ulric Landry à Pierre Provinçal (meilleur compteur des Midgets); le trophée de la Ferme Zadunayski fut présenté par Mme Zadunayski à Richard Provinçal, capitaine de l'équipe pee-wee puis Denis Champagne présenta un trophée à leur entraîneur, M. Fernand Dechamplain en appréciation de son travail auprès des jeunes et Richard Provinçal fit de même, pour la même raison, auprès de M. Paul-Emile Huot. Et pour terminer la soirée, il y eut présentation d'un film sur le hockey, ce qui plut énormément à tous.

(suite à la page 13)

McLENNAN

Notre village reprend sa routine des jours paisibles...

De retour après un séjour d'une quinzaine à Calgary chez son fils Gordon, Mme F. Kelly. Gordon, incidemment, est un annonceur en vue de la station de TV CFCN de Calgary. Egalement de retour, Mme H. Lamothe qui s'était rendue chez ses enfants à Edmonton, M. Louis Lamothe professeur à l'école supérieure St-Joseph et M. et Mme L. Dufresne (Denise). Notons aussi qu'un autre de ses fils, le R.P. Arthur Lamothe, curé de Faust, était dernièrement de passage à McLennan, en route pour le Fort Vermillon où il devait donner des renseignements sur la reforestoration.

Cette industrie, dont il fut l'instigateur dans son milieu, est de prime importance économique dans les régions de Faust, Kenusi aussi bien que Fort Vermillon. Nos félicitations au Père Lamothe pour son bel esprit de dévouement et de ténacité dans cette oeuvre bienfaitrice pour toute la communauté.

(suite à la page 16)

Feue Mme Paul Jenvrin

Le 3 avril dernier, Jeudi Saint, s'éteignait paisiblement à Victoria Mme Paul Jenvrin, autrefois d'Edmonton.

Ses funérailles eurent lieu à Edmonton le 8 avril, en l'église St-Joachim, où une messe solennelle fut célébrée par Mgr Ketchen assisté des RR.PP. Lachance et Roué, tous deux de la Rivière-la-Paix. Au-delà de cent personnes assistaient à cette messe, dont de très nombreux amis de la famille. Le corps de la défunte fut ensuite inhumé au cimetière St-Joachim, où elle rejoignait son mari qui l'avait précédée dans la mort il y a une trentaine d'années.

Les années passent, les amis et les connaissances quittent ce monde, mais les souvenirs demeurent, surtout lorsque ces souvenirs se rattachent à des associations qui sont les vivants témoignages de dévouement de tous ces disparus. La famille Jenvrin était très bien connue à Edmonton, plus particulièrement parmi les plus anciens du milieu francophone, M. Paul Jenvrin ayant été Agent Consulaire de France et Commissaire des Ecoles séparées pendant de nombreuses années. Le nom "Jenvrin" doit aussi figurer dans l'histoire et les archives de notre journal puisque M. Jenvrin fut l'un des premiers actionnaires de "La Survivance".

Tout comme son mari, Mme Jenvrin laisse à tous ceux qui l'ont connue l'exemple d'une vie très chrétienne et ses amis qui se souviendront toujours de sa gaieté et de sa gentillesse tiennent à assurer la famille de leur très sincère et profonde sympathie.

TANGENTE

Samedi le 19 avril, il y avait fête au Couvent Ste-Thérèse de Tangente. En effet, Soeur Berthe de Pocas, supérieure et principale de l'école, célébrait son 25e anniversaire de vie religieuse, en même temps que sa compagne, Soeur Véronique Belcourt de Spirit River. Une messe d'Action de grâces fut célébrée à 3h.30 par le Père Clément Desrochers, curé de la paroisse, assisté des PP. Pinard et Lafontaine, tous deux de Girouxville.

Bon nombre de religieuses de Spirit River étaient présentes, de même que plusieurs familles de la paroisse. Nous remercions bien sincèrement Sr Berthe pour le beau travail qu'elle accomplit parmi nous depuis 6 ans et nous l'assurons de nos prières en espérant qu'elle demeurera encore avec nous pour longtemps.

*****

Mercredi le 16 avril, Soeur

(suite à la page 13)



La semaine de la sécurité de l'enfant Du 4 au 10 mai

Le Conseil canadien de la sécurité signale que le nombre élevé et croissant d'enfants victimes d'accidents mortels et de blessures s'inscrit en rouge au dossier du pays.

La campagne de la Semaine nationale de la sécurité de l'enfant, qui se tiendra du 4 au 10 mai sous les auspices du Conseil, s'adresse aux parents qui peuvent prévenir la majorité de ces accidents en surveillant convenablement leurs enfants et en leur inculquant des notions de sécurité.

La statistique de l'Organisation mondiale de la santé prouve que le taux d'accidents subis au Canada par les enfants de moins d'un an et de cinq à neuf ans est le plus élevé de tous les pays évolués. Seul le Japon a un taux plus élevé d'accidents subis par les enfants d'un à quatre ans.

D'après les plus récentes données canadiennes, 2,108 enfants de moins de 15 ans sont décédés accidentellement en 1967. Les autorités canadiennes de la santé estiment que, chaque année, 500,000 jeunes Canadiens sont victimes d'accidents de tout genre.

Les accidents fauchent ou rendent infirmes plus d'enfants que toutes les maladies réunies. Les principaux agents meurtriers sont, par ordre d'importance, les accidents de la circulation, l'asphyxie, les noyades, les explosions et le feu.

Les chiffres du recensement indiquent que les enfants de moins de 15 ans constituent 33 pour cent de la population. Toutefois, plus de 40 pour cent des piétons blessés mortellement dans des accidents de la circulation sont des enfants.

Après la route, c'est au foyer que se produisent le plus d'accidents mortels et encore plus de blessures.

Ces comparaisons et ces données reflètent bien toute l'ampleur du problème. Le Conseil canadien de la sécurité est d'avis qu'il faut se rendre compte que l'on peut en grande partie empêcher que le Canada soit amputé de sa plus précieuse ressource, afin que chaque foyer saisisse bien toute la gravité de la situation.

Les parents sont responsables d'un grand nombre de ces accidents, et les données suivantes le prouvent bien: les enfants de deux et trois ans sont le plus victimes d'accidents et c'est vers la fin de l'après-midi et en soirée que se produisent la majorité des accidents.

"Oh, cela ne pourrait pas arriver à mon enfant!" Voilà, d'après le Conseil canadien de la sécurité, la réaction beaucoup trop courante des parents quand ils apprennent que des enfants ont été victimes d'accidents mortels et de blessures.

Les parents doivent constamment faire preuve de vigilance afin d'éviter que les tout-petits ne soient happés par une automobile; il faut leur inculquer, tôt et fréquemment, des notions de sécurité routière. Pour accroître la sécurité au foyer, le Conseil propose aux parents de se poser la question suivante: "Quels changements devrais-je apporter au foyer si j'y laissais mon enfant seul pendant une heure?"



Linda McLennen, qui travaille à la société General Motors du Canada, s'est vu offrir une petite randonnée par "Oscar", récemment. Si "Oscar" n'est pas très bavard les ingénieurs de la General Motors lui trouvent en revanche de grands mérites et un talent certain pour assurer au conducteur tout le confort désiré au volant. "Oscar", comme on le voit, est un mannequin squelette dont le gabarit s'apparente à celui de 90% des conducteurs nord-américains. Ses dimensions et sa construction permettent d'ajuster les angles de la tête, des épaules, du dos et des jambes, pour qu'ils calquent ceux du conducteur moyen. De cette façon on pourra assurer au conducteur tout le confort possible et une entière liberté de mouvement dans la manoeuvre.

VIENT DE PARAITRE

Québec, le coût de l'indépendance

En publiant, dans la collection "Les Idées du Jour", l'étude sur les conséquences économiques des options constitutionnelles, la Chambre de Commerce de la Province de Québec et Les Editions du Jour ajoutent un document important au dossier d'une question de grande actualité.

Il s'est écrit et il s'est dit, surtout, beaucoup de choses sur l'indépendance éventuelle du Québec, mais les incidences possibles de cette option sur l'économie ont le plus souvent été ignorées ou très partiellement examinées.

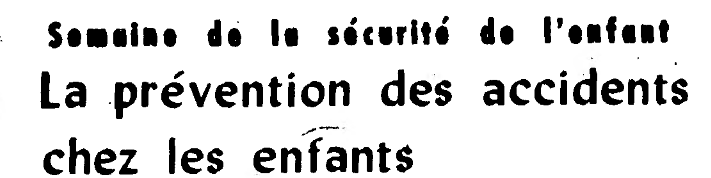
Il veut donner des réponses aux questions suivantes:

1- Le Québec est-il défavorisé par rapport à l'ensemble des provinces dans la Confédération?

2- Le Québec pourrait-il faire mieux dans l'avenir s'il était politiquement plus indépendant du reste du Canada?... dans quelle mesure plus indépendant?

3- Le Québec pourrait-il faire mieux dans l'avenir s'il était un pays séparé du reste du Canada?

"Québec, le coût de l'indépendance", est en vente au prix de $2.00.



Semaine de la sécurité de l'enfant

La prévention des accidents chez les enfants

Le Conseil canadien de la sécurité demande aux parents et à ceux qui ont charge de la sécurité des enfants, de guider les jeunes durant leurs années formatives et les protéger contre les dangers qui les menacent au foyer et au jeu.

LA CIRCULATION

Enseignez aux enfants les règles de la sécurité routière et insistez sur la nécessité de les observer en tout temps. Avant de permettre à l'enfant de rouler à bicyclette dans les rues ou sur les routes, voyez à ce qu'il possède les connaissances techniques et théoriques nécessaires.

LA SUFFOCATION

Les enveloppes de matière plastique étanche n'ont pas de place sur un lit d'enfant ou dans sa voiture. L'enfant pourrait s'asphyxier en moins d'une minute. Il faut les détruire ou les jeter dans un endroit sûr. Pas d'oreiller non plus, ni d'attaches et surtout pas d'objets minuscules tels que boutons, pièces de monnaie, fèves ou épingles. Une autre pratique dangereuse qui peut mener à l'asphyxie est celle de chevaler un biberon dans le lit de l'enfant, pour lui donner à boire. D'autre part, les réfrigérateurs et les congélateurs qui ne servent plus sont autant de pièges mortels qu'il faut rendre inoffensifs en enlevant les portes ou en les attachant pour empêcher les enfants d'y pénétrer.

LES NOYADES

Lorsque vous baignez bébé, ne souffrez aucune interruption. Ne laissez jamais l'enfant seul dans une baignoire, une barboteuse, ou n'importe quelle étendue d'eau, même pas pour une minute. Apprenez à l'enfant à nager, dès un jeune âge et enseignez-lui les règles élémentaires de la sécurité aquatique. Alertez les enfants au danger sérieux de jouer sur la glace mince qui couvre les étendues d'eau, surtout à l'automne et au printemps.

L'INCENDIE ET LES EXPLOSIONS

L'expérience démontre que la pratique de laisser les enfants seuls à la maison est la raison principale du grand nombre d'enfants qui périssent dans les flammes. Ne laissez jamais un enfant sans surveillance, même pas pour quelques instants. L'incendie se déclare soudainement, et les flammes se répandent rapidement de sorte que, très souvent, la rescousse devient impossible après quelques moments seulement.

LES CHUTES

Protégez l'enfant qui commence à marcher en fermant l'escalier d'une barrière et les fenêtres de barreaux. Ne quittez jamais l'enfant des yeux durant sa toilette. Voyez à ce que les montants de son lit soient solides et assez hauts.

LA MACHINERIE

Les moulins à l'herbe, les souffleuses à neige, les outils mécaniques et les machines de toutes sortes sont une menace à l'enfant. Que vous les utilisiez ou non, soyez toujours conscient de la sécurité de l'enfant. Gardez-le éloigné lorsque les machines fonctionnent.

LES ARMES A FEU

Videz toujours les armes à feu. Rangez armes et munitions sous clefs dans des endroits séparés.

LES POISONS

Les médicaments, les nettoyeurs ménagers communs, les cosmétiques et les parasiticides sont tous des poisons dont le goût ne suffit pas à détourner la curiosité de l'enfant. Il faut donc garder ces produits hors de la portée des jeunes, et, si nécessaire, sous clef.

BRULURES

Tout liquide chaud ou bouillant doit être hors de la portée de l'enfant. Pointez le manche des casseroles vers l'arrière de la cuisinière. Les allumettes et les briquets doivent de même être inaccessibles aux petits.

L'ELECTRICITE

Les prises de courant et les cordes de rallonge défectueuses peuvent être mortelles. Réparez les cordes et bouchez les prises non en usage.

LES JOUETS

Veillez à ce que les jouets que vous achetez conviennent à l'âge de l'enfant. Ne lui donnez rien de trop compliqué. Examinez les jouets régulièrement contre tout dommage ou tout usure susceptible de les rendre dangereux. Faites de même pour l'équipement. Recommandez aux plus âgés de ranger leurs jouets hors de la portée et du mésusage des jeunes.

LES COUPURES

Remisez ciseaux, couteaux et autres ustensiles tranchants dans des endroits sûrs, hors de la portée des enfants. Enseignez aux plus âgés à marcher plutôt que courir lorsqu'ils portent un objet pointu.

ON PEUT PREVENIR LES ACCIDENTS

La formation d'attitudes saines chez l'enfant dépend beaucoup de l'exemple qu'on lui donne. Si l'on mettait plus de temps à expliquer à l'enfant ce en quoi consiste le danger et les moyens à prendre pour l'éviter, on lui inculquerait pour la vie les éléments de la prévention des accidents.

Les accidents ne sont pas inévitables. On peut les prévenir. L'expérience a démontré aux organismes de sécurité que la plupart des accidents sont dus à l'erreur humaine ou à l'ignorance: ou bien on commet une erreur, ou bien on ignore le danger que comportent certaines activités ou situations, ou encore on néglige de corriger certaines sources de danger. En somme, lorsqu'un accident se produit, il y a eu omission de la part de quelqu'un.

Les organisations locales et provinciales sont invitées à se procurer les statistiques concernant les accidents dans leur milieu, et à faire état de ces renseignements durant la Semaine de la sécurité de l'enfant, en les accompagnant de suggestions pratiques en vue de diminuer le nombre de ces tragédies.

TRIBUNE LIBRE

La "Toile d'Araignée"

M. le Rédacteur,

Je tiens à féliciter publiquement les organisateurs de la "Toile d'Araignée" pour le spectacle vraiment formidable qu'ils nous ont offert samedi soir dernier.

Nous avons joui d'entendre M. Ghislain Bergeron de St-Paul interpréter magnifiquement "La Boîte à Chansons", "L'Amour est bleu", "Mon Village", etc., le tout accompagné au piano par M. Laurier Levasseur et MM. Paul Belley à la batterie et Chevigny à la guitare.

Une surprise aussi! La Toile nous a présenté Louis Dubé de St-Boniface, un jeune homme qui vient de la Boîte "100 Nons" de cette ville manitobaine. Non seulement avons-nous grandement apprécié sa voix magnifique de basso profundo mais aussi son jeu de scène absolument exceptionnel, en particulier dans ses interprétations de "Ne me quitte pas" et "Fais du feu dans la Cheminée". M. Dubé était accompagné au piano par Mlle France Levasseur.

Et, pour clôturer le programme, l'on présentait l'un des nôtres de LaCorey, M. Jean-Claude Lajoie, accompagné de l'abbé Simard. Jean-Claude possède une voix de ténor très riche et il a su nous divertir lui aussi, particulièrement par ses interprétations de "Mon Credo" (chanson popularisée par Mireille Mathieu) et le "Jour où la pluie viendra".

C'est dommage qu'après un spectacle comme celui-là... l'on doive faire certaines critiques, non pas contre les artistes ou les organisateurs, mais bien contre le public qui, semble-t-il, ne sait apprécier le talent quand il y en a! A remarquer que la majorité de ceux qui assistaient ont joui de leur soirée... mais l'on peut en douter pour ceux qui n'ont pas cesser de jaser toute la soirée durant et qui ont même nui aux artistes.

L'on se demande pourquoi ces gens se rendent à pareille spectacle... sinon pour y voir et entendre les artistes présentés?

Ces gens devraient avoir au moins la délicatesse et la politesse de penser aux autres et de se la fermer... pour le bénéfice de la majorité! S'ils désirent faire preuve de leur manque d'éducation, pourquoi ne le font-ils pas ailleurs?

Marcel Doucet

Etroitesse d'esprit

M. le Rédacteur,

Des chants anglais à un banquet de l'A.C.F.A.! Il faut donc être borné pour juger un groupe de "manque de jugement, de logique et de vrai patriotisme vécu" par le simple fait qu'il tient à refléter son caractère bilingue et sa richesse d'une double culture, qu'il se montre d'abord canadien.

J'ai l'impression que c'est justement cette étroitesse d'esprit, cet accent mal placé qui fait qu'un nombre croissant de jeunes d'aujourd'hui refusent de parler leur langue maternelle, encore moins d'en apprécier la culture. Avec de telles attitudes il faudra PLUS que la télévision française pour conserver notre langue et notre culture française.

Sans bornes

Le Québec est-il une province française?

M. le Rédacteur,

L'un des maux de notre époque, c'est l'usage inconsidéré qu'on fait de certaines expressions pour justifier d'absurdes théories ou de criantes injustices présentes ou futures. Prenons le cas de l'expression "province française de Québec" si courante dans la bouche d'hommes d'Etat qu'on croirait plus soucieux de la réalité. Même de graves éditorialistes qui ont l'habitude de fendre les cheveux en quatre et de peser les chiures de mouches dans les balances d'argent emploient cette expression sans jamais se poser de questions sur sa valeur. Et pourtant, l'idée que le Québec serait une province "française" ne résiste pas à un examen sérieux.

Que peut bien signifier cette expression? Une province de France? Bien sûr que non. Personne ne songe à cela, sauf peut-être M. Jean-Marc Léger et son patron, le général de Gaulle.

Une province de langue et de culture françaises? On peut en douter sérieusement. Au Québec, combien de personnes parlent un français convenable et intelligible? Cent mille? Deux cent mille? Il ne faut pas exagérer.

En vérité, la langue de notre peuple, c'est le "joual" dont la popularité va grandissante grâce à la télévision, à la radio et aux disques. "Entorcas, onna des ostidchos!" Il est d'ailleurs courant de se moquer de ceux qui parlent et prononcent correctement le français et, jour après jour, nos braves mères de famille enseignent à leurs enfants le "gna-gna", langue-mère du "joual". C'est d'ailleurs à ce niveau qu'est le bobo! Pas besoin de s'étonner si les Français les plus intelligents (il y en a quelques-uns) se dépêchent en arrivant au Québec de perdre leur accent, d'apprendre le "joual" et de rentrer dans le rang!

Un province de culture française? Pouah! Nous sommes fortement américanisés et toutes les folies parisiennes et autres gabonneries n'y changeront rien. A parti d'un fonds français assez maigre (la plupart de nos ancêtres ne parlaient même pas le français), notre culture s'est enrichie considérablement par les contributions britanniques et américaines. D'ailleurs, à bien y penser, ne doit-on pas remercier le Ciel de nous avoir faits Américains? Songeons à tout ce dont nous serions privés si nous étions encore français!

Une province dont les habitants sont d'origine française? Cela n'est vrai qu'à 75 pour cent puisque nombre de familles francophones ne sont pas originaires de France. De toute façon, même si nos ancêtres étaient Français, pour la plupart, nous, nous sommes des Canadiens! Les Américains ont eu des ancêtres qui sont venus de tous les pays du monde. Dit-on du Nouveau-Mexique, que c'est un Etat "espagnol"? Du New Hampshire, que c'est un Etat "français" ou "canadien"? Du Wisconsin, que c'est un Etat "allemand"? Pas du tout! Ces trois Etats sont considérés comme américains à 100 pour cent!

Une province dont les habitants sont en majorité franco-

(suite à la page 16)



Quelqu'un a suggéré de nommer cette otarie comme mascotte des Expos de Montréal... au cas où les joueurs commenceraient à trop jongler avec la balle!

Long métrage de l'ONF sélectionné

"Seuls les enfants étaient présents", version sous-titrée en français de "Don't let the Angels fall", l'un des derniers longs métrages produits par l'Offince national du film, vient d'être choisi pour représenter officiellement le Canada au Festival de Cannes de 1969, qui se tiendra du 8 au 23 mai prochains, en France.

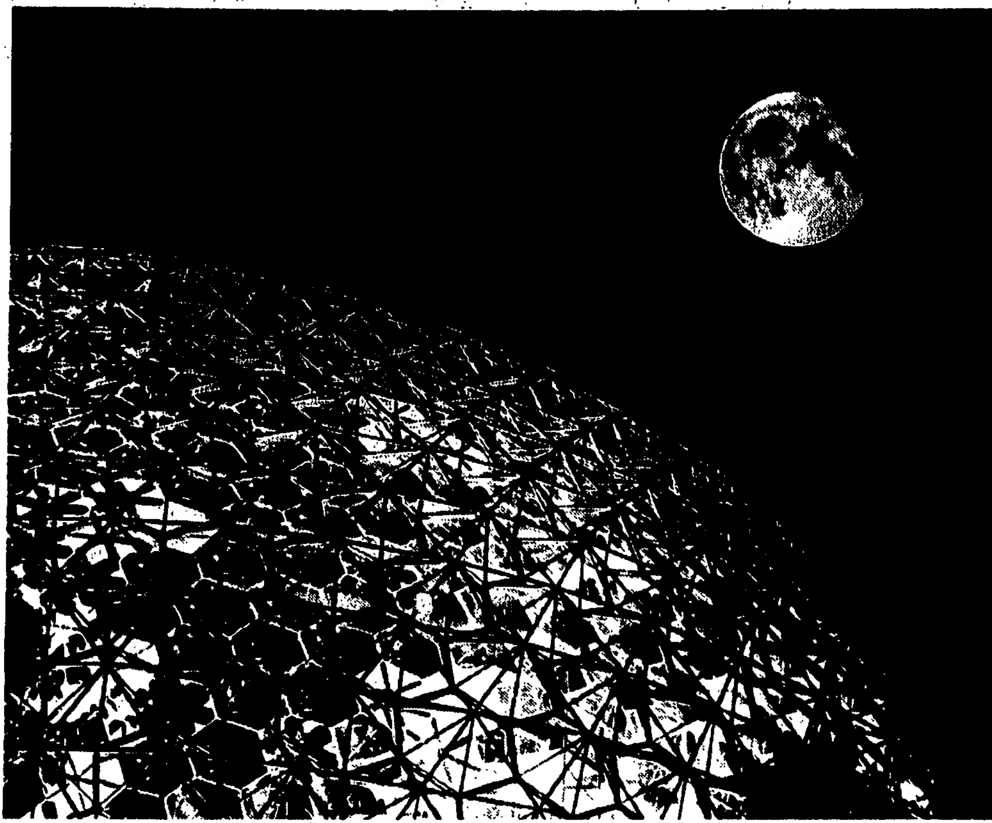
C'est la première fois qu'un long métrage dramatique canadien représente notre pays à cette célèbre compétition. On y a déjà présenté des films documentaires canadiens, mais jamais un véritable film dramatique.

"Seuls les enfants étaient présents" a comme vedette principale Arthur Hill, et comme covedettes Sharon Acker et Charmion King. Il a été réalisé par George Kaczender et produit par John Kemeny, deux cinéastes qui se sont mérités de nombreux prix pour avoir créé quelques-uns des meilleurs documentaires de l'Office national du film, ces dernières années.

Drame puissant, ce film présente une étude fouillée et pénétrante de la désintégration d'une famille, à cause du caractère désuet et impraticable des valeurs traditionnelles dans le monde d'aujourd'hui. Le père, la mère et les enfants hésitent autour du cercle familial qui s'effrite, incapables d'accepter les changements nécessaires pour eux-mêmes ou pour leur environnement.



A n'en pas douter, la vie urbaine a de quoi apprivoiser même les vautours! C'est du moins ce que doit penser le jeune Fanny Reed après avoir offert du "popcorn" chaud à l'oiseau de proie qui n'a su résister. Comme dirait l'autre, ce n'est peut-être pas dans les meilleures traditions des vautours qu'on a connus... mais le goût du popcorn est autrement meilleur que celui des graines d'oiseaux!



L'ancien pavillon des Etats-Unis, reconnu comme un chef-d'oeuvre de l'architecture contemporaine est devenu la deuxième volière au monde en importance. Créée par l'architecte R. Buckminster Fuller, la bulle géodésique est désignée sous le nom de biosphère à "Terre des Hommes". Elle abrite des centaines d'oiseaux provenant de 70 espèces de tous les coins du monde. Cinq jardins de styles différents y sont aménagés par le personnel du Jardin Botanique de Montréal. Dans la photo ci-dessus, la pleine lune surplombe le toit de la gigantesque biosphère montréalaise.

Ecole technique francophone pour les Forces canadiennes

SAINT-JEAN, Qué. - Une école technique francophone pour les Forces canadiennes a été inaugurée à Saint-Jean par le ministre de la défense nationale, M. Léo Cadieux, accompagné du chef d'état-major de la défense, le général Jean-V. Allard.

L'inauguration de l'école technique des Forces canadiennes à Saint-Jean marque un pas important dans la mise en oeuvre du programme visant à favoriser l'emploi du français dans les forces armées.

Le premier cours à être donné à cette nouvelle école technique sera celui de techniciens en radio, d'une durée de 26 semaines. Quelques 22 autres cours seront ajoutés graduellement au programme d'études, dont ceux de techniciens en radar, de radiotélégraphistes, de téléscripteurs et plusieurs autres.

Le commandant de la nouvelle école est le major Paul Morneault, 41 ans, de Saint-Jacques, N.-B. Il est diplômé en sciences de l'université Saint-Joseph, N.-B., et en génie électrique de l'université du Nouveau-Brunswick, ainsi que du Collège d'état-major de Kingston, Ont.

"Il y a tout juste un an", déclarait le colonel Vincent Ménard, commandant de la base de Saint-Jean, "le ministère de la défense annonçait un programme à long terme visant à améliorer sensiblement le caractère bilingue des forces armées." Le programme prévoyait dès le début, la création de plusieurs nouvelles unités dont la langue de travail serait le français. C'est ainsi qu'au cours des derniers 12 mois, les unités suivantes furent formées: l'équipage du destroyer porte-hélicoptères Ottawa, le 5e Groupement de combat basé à Valcartier comprenant le 12e Régiment blindé, le 5e Régiment d'artillerie légère, le 5e Escadron des transmissions et le 5e Bataillon des services. Prochainement, l'Escadrille 433 volant le réacté de chasse CF-5 sera formée et basée à Bagotville, Qué.

Dans sa phase initiale, le programme a pour objectif de créer les facilités nécessaires pour enseigner en français divers métiers et spécialités aux militaires d'expression française aux centres d'instruction suivants: Chilliwack, C.-B., Shilo, Man., Broden, Ont., Valcartier et Saint-Jean, Qué., et Halifax, N.-E.

Le programme est une réponse à la lacune qui existait dans les Forces canadiennes depuis plusieurs années: soit un manque de techniciens et d'instructeurs francophones.

Les responsables du programme ne prévoient pas de problèmes sérieux pour l'obtention de livres et textes d'instruction servant à l'enseignement des divers métiers et spécialités.

Quoique environ 25% des canadiens qui s'engagent dans les forces armées proviennent de foyers francophones, ces jeunes ne représentent que quelque 15% de l'effectif total des Forces. Cette situation découle du fait que le nombre des libérations est beaucoup plus élevé chez les militaires d'expression française. Le taux plus élevé des libérations se rattache directement aux difficultés qu'ils rencontrent lorsqu'ils essaient de suivre les cours d'instruction avancée en anglais.

Sous l'égide de ce programme, les militaires francophones recevront leur formation technique en français dès le début et plus tard ils auront l'occasion de suivre un cours d'anglais afin de leur fournir la chance de se spécialiser davantage dans les métiers ou spécialités de leurs choix.

La Société nationale des Acadiens craint une fusion éventuelle des provinces maritimes

MONCTON, N.-B. - Si la fusion des provinces maritimes devient une réalité, il ne faudra pas enterrer les valeurs culturelles au profit des principes économiques, a déclaré la Société nationale des Acadiens.

Dans un mémoire soumis à l'étude sur la fusion des Maritimes, la Société a exprimé la crainte que le biculturalisme et les groupes minoritaires soient oubliés en cas d'union du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard parce que l'unilinguisme coûte moins cher.

Le secrétaire exécutif de la SNA, M. Euclide Daigle, a présenté le mémoire qui avait l'appui du comité exécutif et de la direction de l'organisme. La direction comprend des membres dans les trois provinces maritimes.

"Nous avons basé notre argumentation sur certaines statistiques, a souligné M. Daigle. Par exemple, sur les 1,500,000 résidants des Maritimes, quelque 350,000 sont d'origine française. Sur ce nombre, 250,000 se servent du français comme langue maternelle".

"Les Acadiens, a ajouté M. Daigle, ont montré un dévouement envers notre propre culture et envers l'ensemble canadien. Nous croyons avoir été loyaux envers notre pays et les améliorations apportées au peuple français ne se sont jamais faites aux dépens des autres groupes ethniques".

"Les Acadiens ne veulent pas nuire aux autres groupes ethniques, a affirmé M. Daigle. Nous ne voulons qu'améliorer le sort des Acadiens".

SON METIER

Le Dr Tuetout - Je pense, M. que vous n'avez pas encore rencontré un seul de mes clients qui puisse dire du mal de moi?

Lucien - Parbleu les morts ne parlent pas.

La maison Riel à Saint-Vital, Man., devient lieu historique national

OTTAWA - La maison familiale de Louis Riel, à Saint-Vital (Manitoba), à quelque six milles su sud du centre-ville de Winnipeg, servira de centre d'interprétation biographique consacré au Chef métis.

L'honorable Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, et l'honorable John B. Carroll, ministre manitobain du Tourisme et de la Récréation, ont annoncé que le gouvernement du Manitoba s'est porté acquéreur de la maison, qu'il remettra à la Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, rattachée au ministère de M. Chrétien.

En 1960, Louis Riel fut reconnu comme une figure d'importance historique nationale par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, organisme chargé de conseiller M. Chrétien sur les questions historiques.

Considéré par certains comme un traître et par d'autres comme un héros, Louis Riel fait maintenant figure de personnage qui a exercé une action positive dans la vie canadienne, notamment dans la fondation de la province du Manitoba.

Par l'étalage de pièces, de diagramme et d'artifacts, le Service des lieux historiques natinaux du ministère de M. Chrétien illustrera l'histoire et la vie hautes en couleur de Louis Riel. La maison de Saint-Vital, bien qu'elle ne présente pas de caractère historique national en elle-même, a cependant été choisie comme centre d'interprétation à cause de ses liens intimes avec la famille de Riel.

Louis Riel est né en 1844 à Saint-Boniface, localité située dans ce qu'on appelait alors la colonie de la rivière Rouge. Il y commença ses études, qu'il termina à Montréal.

En 1868, il quitta Montréal pour retourner dans la région de la rivière Rouge. Il s'intéressa aux réclamations territoriales des Métis (de descendance indienne et blanche) au point de lutter contre le transfert de la colonie de la rivière Rouge (partie d'un territoire plus grand connu sous le nom de Terres de Rupert), cédée au gouvernement canadien par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les Métis s'agitaient parce que le gouvernement canadien avait envoyé en 1869, un groupe d'arpenteurs pour diviser en lots tout le territoire, sans consulter les colons ni leur fournir d'explications. Les Métis craignaient de perdre les terres situées le long de la rivière Rouge. Ils estimaient qu'ils avaient droit à ces terres, du fait même qu'ils les occupaient.

Afin de résister à ce transfert, Riel organisa un gouvernement provisoire, dont les membres entamèrent, en 1870, des pourparlers avec le gouvernement canadien relativement à la création de la province du Manitoba. A titre de fondateur de ce gouvernement dont il fut élu président, Riel est considéré comme le principal artisan de l'entrée du Manitoba dans la Confédération.

En août 1870, les troupes canadiennes arrivèrent au fort Garry, avec l'intention manifeste d'assurer, dans l'ordre et la paix, le transfert des Terres de Rupert. Cependant, une rumeur circulait selon laquelle Riel et les membres de son gouvernement seraient arrêtés. Le Chef métis dut se cacher, car la milice se composait d'Ontariens décidés à venger l'exécution de Thomas Scott, qui avait défié l'autorité de Riel.

Après une campagne électorale menée en cachette, Riel fut élu au parlement fédéral en 1873 pour représenter la circonscription de Provencher, au Manitoba, et il fut élu de nouveau en 1874. Toutefois, on l'empêcha d'occuper son siège à la Chambre des communes, et il fut exilé pour une période de cinq ans.

En 1878, il se réfugia aux Etats-Unis, d'où il ne revint qu'en 1884, quand un groupe de représentants d'un comité de colons métis de la Saskatchewan l'eut convaincu de rentrer au pays et de soutenir leur lutte contre le gouvernement canadien. Riel établit un gouvernement provisoire de la Vallée de la Saskatchewan, mais voyant qu'on refusait d'accéder à ses revendications, il se mit à la tête des colons en colère et déclancha une rébellion ouverte. Après plusieurs batailles, ses troupes furent désorganisées à Batoche. Riel se rendit, à Regina, au mois de mai 1885, où il fut jugé, trouvé coupable de trahison et condamné à mort. Les appels contre la sentence de mort ayant été rejetés, il fut pendu, à Regina, au mois de novembre 1885.

Nouvelle conférence férérale-provinciale sur la Constitution

Une nouvelle conférence fédérale-provinciale sur la Constitution aura lieu, à Ottawa du 11 au 13 juin prochain.

Le premier ministre M. Pierre Elliott Trudeau a fait une déclaration à cet effet, à la Chambre des communes lors de la période des questions.

M. Trudeau a confirmé la nouvelle à la suite d'une question du député Martial Asselin (PC-Charlevoix) qui demandait si les déclarations faites par des fonctionnaires du gouvernement de l'Ontario au sujet de la conférence constitutionnelle étaient fondées.

M. Trudeau a répondu par l'affirmative.

"Il semble, a-t-il dit, que toutes les provinces soient prêtes à accepter les dates du 11, 12 et 13, sujet à une confirmation par écrit".

M. Asselin a ensuite demandé si les délibérations de cette conférence seront radiodiffusées et télédiffusées "pour l'intérêt du public canadien, comme il en a été dans les autres conférences".

M. Trudeau a souligné que contrairement à la dernière conférence de février dernier, la prochaine réunion comprendra la participation d'un certain nombre de fonctionnaires et ceci à la demande même de certains premiers ministres provinciaux.

"C'est ce qui a été demandé par un premier ministre provincial et pour cette raison nous ne pensons pas utile de télédiffuser ces réunions mixtes de fonctionnaires et de ministres", a ajouté M. Trudeau.

Le premier ministre n'a toutefois pas donné d'explication quant à l'ordre du jour de cette prochaine conférence constitutionnelle.

Deux chiens passent près d'un parcomètre.

-Moi, fit l'un, je déteste ces toilettes payantes.

*****

-Tu as bien mauvaise mine, dit un microbe à un autre.

-Je crois que j'ai attrapé une pénicilline.

A VOTRE SERVICE!

400 enfants noirs

Interprète: Jean Ferrat

400 enfants Noirs, dans le journal du soir,
Et leur pauvre sourire, ces 400 visages,
A la première page, m'empêchent de dormir...

Toi, tu dors près de moi, heureuse, et je le sais
Tu dors comme autrefois, moi aussi je dormais.
Si la nuit est venue, pourtant Paris n'est plus
Qu'un effrayant silence...

J'attends que le jour vienne, j'attends que l'on égrène;
J'attends que l'oiseau chante, que l'oiseau chante

400 enfants Noirs, sans manger et sans boire,
Avec leurs grands yeux tristes, ces 400 prières
Dans un hebdomadaire, rappellent qu'ils existent

Toi tu dors malgré tout, de ton sommeil heureux
Tu dors et, tout à coup, je suis seul avec eux.
Le soleil est levé, la rosée est passée.

A Paris c'est dimanche, ceux qui veillaient s'endorment,
Ceux qui dormaient s'étonnent. Quelque part rien ne change,
Rien ne change, rien ne change...

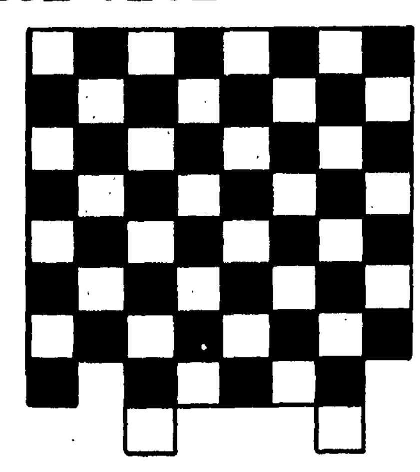
LES 8 ERREURS...

1. Le commis de la boutique porte une cravate;
2. Le chien n'a plus de clochette;
3. Le chapeau du client blessé est différent;
4. Il y a deux bâtons de ski sur l'affiche d'extrême-droite;
5. Deux soupireaux plutôt qu'un seul;
6. Différence de prix marqué à l'étalage;
7. Addition d'une serrure à la porte du magasin;
8. Le passant, à droite, n'a plus qu'un seul bouton à sa manche.

FLAIRETOUT...

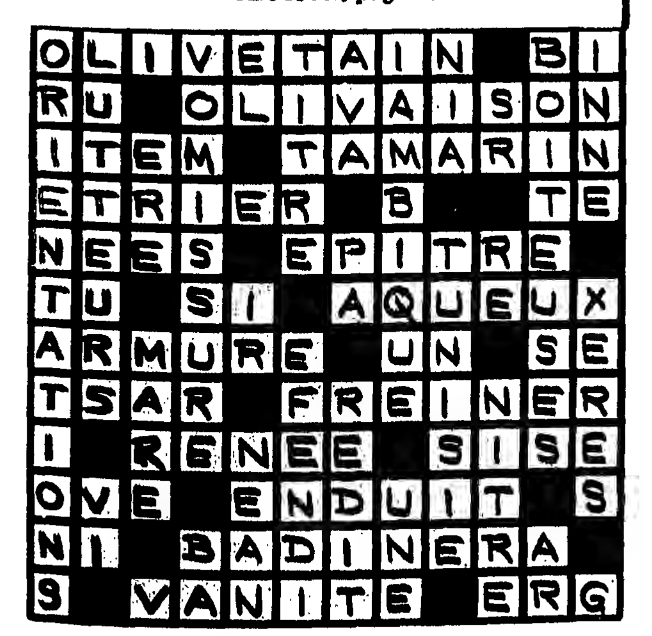
La porte est fermée à clé mais la victime ne porte pas de clés dans ses poches. Il a pourtant dû avoir une clé de son appartement et une de ses bureaux.

CASSE-TETE

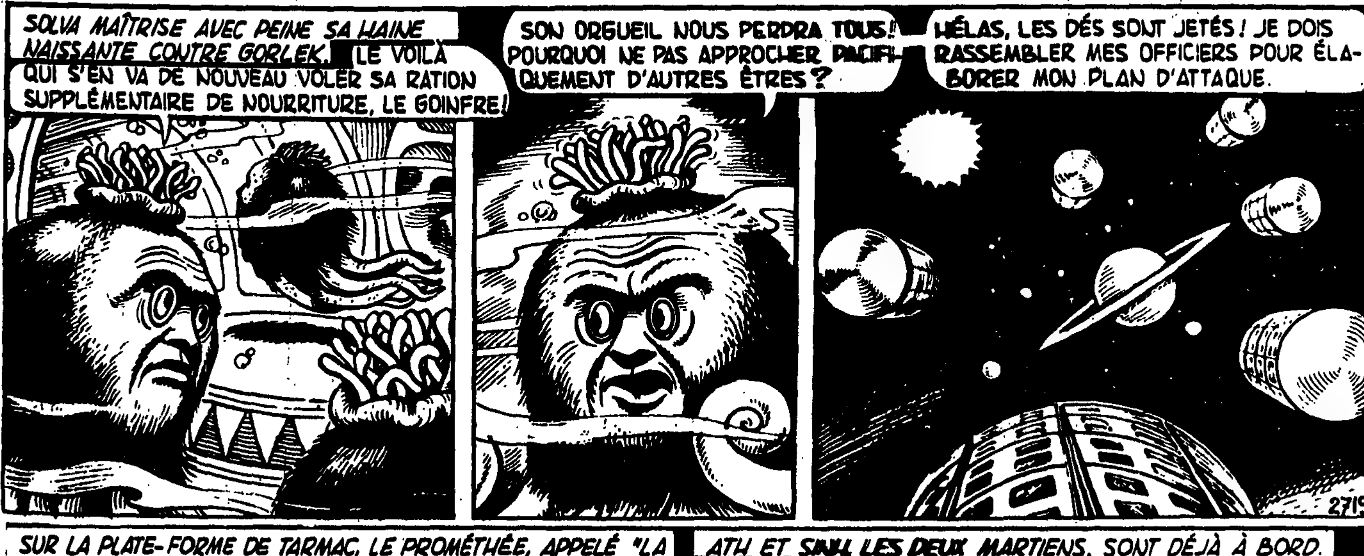


Cet échiquier n'est pas tout-à-fait carré. Cependant, en le coupant en deux, vous pouvez le rendre carré.

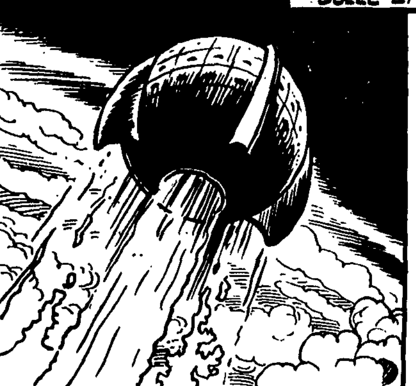
SOLUTION: page 15



PILOTE TEMPETE

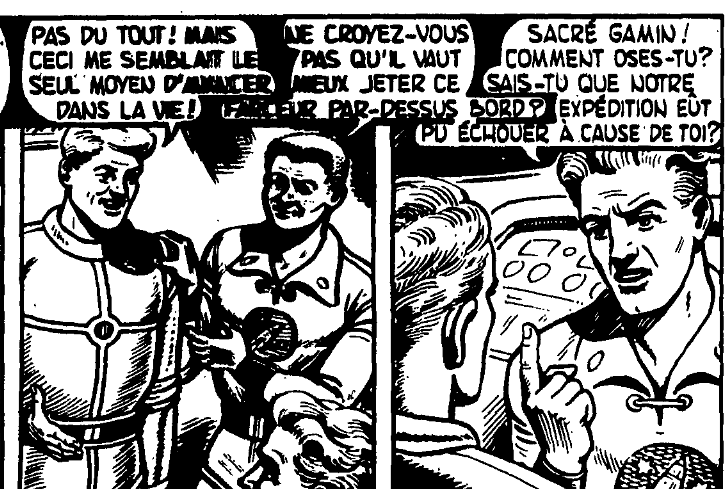






















Pour ceux qui n'aiment pas les mets trop épicés ou qui doivent ménager leur estomac, voici une pizza à saveur douce, vite faite, garnie de délicat fromage cottage.

Importation italienne: la pizza

De plus en plus, avec l'arrivée chez nous des divers groupes ethniques, nos habitudes alimentaires "s'internationalisent". Un exemple typique de cet énoncé semble bien l'installation définitive en terre d'Amérique de la désormais célèbre pizza. Il faudrait cependant préciser qu'elle a subi quelques modifications en cours de route comme l'addition de salami, de sardines, de piment, de champignons qui est d'origine américaine.

Il existe en France aussi dans la partie méridionale une sorte de tarte qui s'apparente à la pizza et que l'on nomme pissaladière. Sa composition est très ressemblante de celle de sa voisine italienne car les ingrédients de garniture en sont les mêmes: tomates, anchois, olives noires, oignons. Toutefois ce que nous consommons ici c'est la pizza italienne, garnie à l'américaine. Mais, ce n'est pas tout le monde qui peut en manger. Aussi, à ceux qui aimeraient une pizza à saveur douce, sans trop d'épices, le Bureau canadien des produits du lait propose la pizza au fromage cottage. La saveur italienne y subsiste toujours grâce à la présence de tomates, de fromage parmesan et d'un soupçon d'origan. Et elle est prête à servir en un rien de temps.

Pizza au fromage cottage

- 2 tasses de mélange à pâte tout usage
- 2 c. à thé de persil séché en flocons
- 1/2 tasse de lait
- 1/3 tasse d'oignon haché fin
- 2 c. à table de beurre
- 1 tasse de tomates de conserve, bien égouttées
- 1 boîte (6 oz.) de concentré de tomates
- 1/2 c. à thé d'origan
- 1/2 c. à thé de sel
- quelques grains de poivre
- 1 tasse de fromage cottage, tamisé
- fromage parmesan râpé
- olives vertes farcies, coupées en rondelles

Chauffer le four à 425oF. Mêler le persil au mélange à pâte et ajouter le lait. Mélanger avec une fourchette jusqu'à l'obtention d'une pâte molle. Déposer sur une suface légèrement enfarinée et effectuer de 8 à 10 mouvements de pétrissage. Abaisser la pâte en un cercle de 12 po., disposer dans une plaque à pizza ou à biscuits et relever le contour pour former une bordure d'un quart de po. (1/4). Faire revenir l'oignon dans le beurre sans laisser dorer. Mélanger les tomates, le concentré de tomates, l'origan, le sel, le poivre et l'oignon. Recouvrir la pâte de la moitié de ce mélange. Etaler le fromage cottage et terminer avec le reste du mélange de tomates. Saupoudrer généreusement de fromage parmesan et garnir de rondelles d'olives. Cuire de 18 à 20 min. ou jusqu'à ce que la croûte soit dorée et que la garniture fasse des bulles, (1 pizza de 12 po.).

FAITES TRAVAILLER CE ROBOT ÉTINCELANT

Avez-vous l'impression que ce beau mélangeur électrique bien astiqué et reluisant sagement rangé sur votre comptoir de cuisine, vous en donne pour votre argent? Sûrement pas, si vous vous limitez à l'utiliser pour la préparation de savants cocktails ou pour réduire en purée les petits pois du potage crème... Et pourtant que de corvées vous vous éviteriez si vous vous donniez la peine de découvrir ses multiples possibilités.

Prenons par exemple les diverses étapes d'un mets en cocotte. Il faut préparer la chapelure, hacher les légumes, un par un, et tourner une sauce bien homogène et onctueuse. Eh bien, toutes ces opérations, le mélangeur les fait pour vous en l'espace de quelques minutes.

Pour vous prouver cet énoncé, voici quelques recettes du Bureau canadien des produits du lait qui vous aideront à connaître cet auxiliaire précieux qu'est votre mélangeur tout en faisant ressortir une saveur subtile de l'amalgame des ingrédients.

LE SAUMON EN COCOTTE est un plat original et relativement économique. Un mélange de fromage cottage, crème sure et oeufs qui recouvre la composition de saumon et légumes se transforme à la cuisson en une délicieuse crème à consistance de flan. Pour faciliter le hachage des légumes, nous vous conseillons de les couper en morceaux et de les introduire un à la fois dans la jarre du mélangeur.

SAUMON EN COCOTTE

- 1/3 tasse de chapelure fine
- 1 petit oignon
- 1/2 piment doux
- 1 grande branche de céleri
- 3 c. à table de beurre
- 1 boîte (7-3/4 oz.) de saumon, bien égoutté
- 1 tasse de fromage cottage
- 3/4 tasse de crème sure
- 1/4 c. à thé de basilic
- 1/4 c. à thé de thym
- 1/2 c. à thé de sel
- quelques grains de poivre
- 3 oeufs
- paprika

Chauffer le four à 375oF. Faire la chapelure au mélangeur. Couper l'oignon, le piment et le céleri en gros morceaux et hacher au mélangeur en les y incorporant un à la fois. (Enlever auparavant la partie amovible du couvercle et les y introduire par l'ouverture). Faire fondre le beurre dans une poêle et y cuire les légumes. Incorporer le saumon et la chapelure. Etendre ce mélange dans un plat à four peu profond de 1-1/2 pinte. Mettre tout ensemble dans le jarre du mélangeur le fromage cottage, la crème sure, le basilic, le thym, le sel et le poivre. Faire fonctionner l'appareil jusqu'à l'obtention d'une substance homogène (râcler souvent les parois de la jarre). Ajouter les oeufs un à la fois et mélanger après chaque addition. Verser sur la composition de saumon, y saupoudrer le paprika. Cuire au four de 25 à 30 minutes ou jusqu'à ce qu'une lame de couteau insérée au centre de la préparation en ressorte propre (4 ou 5 portions).

*****

La maîtresse de maison qui profite de cette saison pour "courir" les ventes et la femme qui travaille à l'extérieur seront heureuses à leur retour à la maison de n'avoir qu'à tourner un commutateur de la cuisinière pour réchauffer une sauce à spaghetti, faite en peu de temps grâce à leur mélangeur électrique. Au moment de servir, du fromage cheddar ajoutera à l'onctuosité de cette sauce différente, qui incidemment peut être d'avance et congelé.

SAUCE A SPAGHETTI MINUTE

- 2 c. à table de beurre
- 1 livre de boeuf maigre haché
- 1 boîte (14 oz) de tomates de conserve
- 1 gros oignon, coupé en quartiers
- 1 gousse d'ail
- 3/4 c. à thé de sel
- 1/4 c. à thé de poivre
- 1/2 c. à thé d'origan
- 1 boîte (14 oz) de sauce tomate
- 1 tasse (1/4 lb) de fromage cheddar râpé

Faire fondre le beurre dans une grande poêle. Ajouter le boeuf et le faire cuire, en remuant, jusqu'à ce qu'il ait perdu sa coloration rosée. Retirer du feu. Mettre les tomates l'oignon, l'ail, le sel, le poivre et l'origan dans la jarre du mélangeur. Faire fonctionner l'appareil à haute vitesse pendant 60 secondes. Ajouter la sauce tomate et mélanger à nouveau. Amalgamer cette sauce à la viande et laisser mijoter environ 45 minutes. Incorporer le fromage et remuer jusqu'à ce qu'il soit fondu. Servir sur des spaghettis. (5 tasses)



De la crème sure et du fromage cottage qui s'amalgament en une garniture veloutée et à saveur piquante, contribuent à faire d'un plat de SAUMON EN COCOTTE, un mets de choix. L'utilisation d'un mélangeur électrique d'autre part en fait un plat facile et rapide à préparer.

Un petit quelque chose de sucrée...

L'apiculture (culture des abeilles) est vieille comme le monde. A une époque très reculée, les chasseurs d'abeilles recueillaient le miel dans de vieux troncs d'arbres ou dans des cavernes. Il paraît même qu'autrefois, dans certaines régions du nord de l'Europe, on offrait aux nouveaux mariés une provision de "vin de miel"; les jeunes époux devaient en boire un peu chaque jour. On appelait alors "mois de miel" ou "lune de miel", le temps pendant lequel l'heureux couple prenait ce breuvage.

Mais il n'y a pas que les couples heureux qui savent s'exprimer, se réjouir, danser puisque les abeilles aussi ont leurs danses... On va même jusqu'à dire qu'elles savent "twister"! Ainsi en agitant énergiquement leur abdomen, elles s'adonnent à de véritables danses frétillantes. Les figures exécutées par leurs mouvements ressemblent à des "8" aplatis.

Saviez-vous que leurs danses ont une signification précise? Elles permettent de connaître la direction et la distance de la source sucrée par rapport au soleil. Telle est la loi de la circulation qu'empruntent les abeilles.

C'est seulement à la suite d'une découverte précieuse que les abeilles dansent en entrant à la ruche. Gaies et comblées, elles exécutent des mouvements rythmés et émettent des sons, peut-être moins harmonieux que ceux de nos chers "yés-yés" mais non moins expressifs.

Bien sûr, il y aurait plusieurs faits à citer sur cette population bourdonnante d'abeilles. Aussi, elles ne manquent pas de nous étonner chaque fois que nous nous penchons sur leur intimité. En somme, que nos amies continuent, à leur façon, de "twister", de pousser leurs cris "yés-yés" et de pratiquer leurs manigances, tout cela est magnifique et formidable puisque c'est pour leur grand bien... et le nôtre.

GIROUXVILLE...

P. Oscar Pinard; un grand nombre de parents et amis assistèrent ensuite à un savoureux banquet et à la soirée qui suivit. Après un voyage à Jasper et Banff le jeune couple viendra demeurer dans la paroisse.

Meilleurs voeux de bonheur à ces deux jeunes couples.

*****

Etaient de passage à l'occasion de ce dernier mariage, M. et Mme Mike Splichen (Laurette) soeur de la mariée, venus d'Edmonton ainsi que M. et Mme Albéric Gougeon, également d'Edmonton, accompagnés de leurs fille et gendre, M. et Mme Charles Ouellette.

M. Elphège Courchesne est venu passer environ un mois chez sa fille, Mme Léopold Houle; il en profita également pour rendre visite à toute sa parenté. M. et Mme Houle allèrent ensuite le reconduire à Chauvin.

*****

On est présentement à former une classe de pré-scolaire pour une quarantaine d'enfants, laquelle se tiendra au sous-sol de l'église et sous la direction de Mlle Evelyne Deslauriers avec Mme Doris Ouellette comme assistante. La classe commencera le 1er mai et si quelqu'un désire de plus amples informations à ce sujet, vous êtes priés de communiquer avec Mme Marcel Larocque, secrétaire de cette organisation.

DONNELLY...

Il y a eu une soirée "dine & dance" pour adultes le 11 avril dernier. La veillée remporta beaucoup de succès.

*****

Les Dames Chrétiennes ont organisé un Bingo dimanche le 20 avril; bien qu'il n'y eût pas beaucoup de participants, il semble que ce fut quand même un assez bon succès. Mmme Arthur Thibault gagna le dernier prix.

*****

Cette année, la graduation des élèves de la 12e de l'école Georges P. Vanier aura lieu le 9 mai. Il y aura alors 58 gradués des paroisses de Girouxville, Jean-Côté, Donnelly, Guy, Falher et McLennan. Félicitations à tous ces jeunes.

*****

Mme David Therriault a été hospitalisée à McLennan, dimanche dernier, gravement malade. Meilleurs voeux de prompt rétablissement.

*****

M. Denis Forcier est parti à Calgary le 21 avril dernier pour y passer des examens. Il devrait être de retour parmi nous.

FALHER...

Samedi le 26 avril dernier fut célébré le 60e anniversaire de mariage de M. et Mme Lucien Beaudoin. Il y eut messe célébrée à leurs intentions à 5h. 45. Félicitations et meilleurs voeux.

*****

Remerciements aux jeunes qui se sont dévoués pour la collecte en faveur de la Croix rouge, qui remporta un beau succès.

*****

Mmes et Mlles Yvonne Lauzé, Lillian Johnson, Marthe Taillon, Deidre Ackerly et Mme Aimé Anctil passaient la dernière fin de semaine à Edmonton.

VIMY...

Le 12 avril dernier, M. le curé Desjardins bénissait le mariage de Mlle Beverly Ernewein, fille de M. et Mme Jos Ernewein de Dapp (et anciennement de notre paroisse) à M. Daniel Shank, fils de M. et Mme Philip Shank. De nombreux invités se rendirent à Clyde où il y eut réception et banquet.

*****

Notre récente Vente de pâtisseries a remporté un beau succès; merci à tous ceux qui y ont contribué ou sont venus comme acheteurs.

*****

Trois dames de la paroisse participaient à une récente retraite fermée à l'Etoile du Nord. Ce sont Mmes Léger Huot, Jack Burns et Etienne Caouette.

*****

M. et Mme Paul Régimbald et Roland Fagnan sont partis en voyage aux Etats-Unis; M. et Mme Philippe Magnan se sont rendus à Vegreville visiter M. et Mme Camille Benoit et assister au mariage de leur neveu.

Mme Paul Hogue de Morinville était de passage chez M. et Mme Germain Fortier; M. et Mme Wilfrid Larose visitaient M. et Mme Akbréda Fortier et enfin, M. et Mme Jean-Marie Landry d'Edmonton rendaient visite à M. et Mme François Landry.

TANGENTE...

Rollande Founier recevait la visite de son frère, le R.P. Osias Fournier de North Battleford, Sask., accompagné des Frères Charles Campeau de St-Joachim et Louis Gendre, de St-Albert ainsi que de son neveu, M. Michel Cyr instituteur à Marie-Reine, son épouse et leur petite fille.

*****

Egalement de passage récemment: Sr Thérèse Bouchard d'Edmonton chez ses parents, M. et Mme Georges Bouchard et leur famille; Mlle Lise Chénard d'Edmonton, Mlle Jeannine Fournier de Vancouver et Mme Maurice Sullivan de St-Albert qui rendaient visite à leurs frères et soeurs; M. et Mme John Press de Manning qui visitaient M. et Mme Sylvestre et leur famille.

*****

M. Jos Chénard s'est rendu à Edmonton en compagnie de son épouse pour y subir des traitements médicaux. M. et Mme Walter Shoronski et leurs enfants sont allés à Fort St. John visiter les familles Henri Bédard et Délipha Boivin; Mme Elizabeth Chénard se rendait à Radville, Sask., avec ses enfants. A son retour, sa soeur et son beau-frère les accompagnaient et purent aussi visiter leurs parents, M. et Mme Donat Sylvestre et leur famille.

*****

Sont de retour après plusieurs mois passés à Kelowna, M. et Mme J. M. Barrette et de Vernon, MM. Albert Martel et Dave Routhier.

M. et Mme J. Lemoine sont présentement en voyage dans la province de Québec; M. et Mme Emmanuel Lepage et leur petite fille de Hinton visitent présentement la famille Ocatve Ouellet.



Hausse de 60 pour cent depuis 1961

Augmentation des salaires des chefs d'entreprise

TORONTO - Les directeurs d'entreprise qui vivent dans des maisons de verre feraient mieux de ne pas lancer de pierres.

Malgré les critiques fréquentes de la part de certains chefs d'entreprise au sujet des augmentations de salaires et des exigences syndicales, il n'en reste pas moins que les salaires des cadres ont augmenté plus rapidement au cours des dernières années.

Le dernier sondage annuel sur les salaires des cadres supérieurs par H. V. Chapman Ltd., société nationale de placement pour les chefs d'entreprise, démontre que ces salaires sont montés en moyenne de 60 pour cent depuis 1961.

Pendant la même période, les salaires moyens des employés payés à l'heure sont montés de 40 pour cent seulement.

Se basant sur un échantillonnage de 3,000 emplois dans tout le Canada, Chapman a fait rapport du salaire moyen d'un directeur général, comme étant le principal responsable du fonctionnement d'une société.

Mobilité plus grande

Le rapport démontre que les transformations survenues dans les affaires en général ont nécessité une revision plus fréquente des salaires des cadres supérieurs.

"L'une des influences majeures, c'est la mobilité beaucoup plus grande du chef d'entreprise, aujourd'hui, particulièrement chez les cadres jeunes ou d'âge moyen, dit le rapport.

"De toute évidence, l'argent n'est pas le seul facteur qui influence le chef d'entreprise, mais il est réaliste de dire que si ses émoluments ne sont pas maintenus à un niveau raisonnable, les autres facteurs ne le retiendront pas.

"Afin d'équilibrer cette situation, il faut effectuer des revisions de salaires et des programmes de stimulation, afin de s'assurer que les augmentations sont suffisantes pour contrebalancer le facteur inflationnaire et garantir un niveau minimum d'avancement réel."

Le rapport ajoute que les salaires des cadres supérieurs sont montés d'environ huit pour cent l'année dernière, comparés à l'augmentation de 7.3 pour cent chez les employés de manufactures payés à l'heure, et devraient augmenter cette année encore de 8.7 pour cent.

Les moyennes

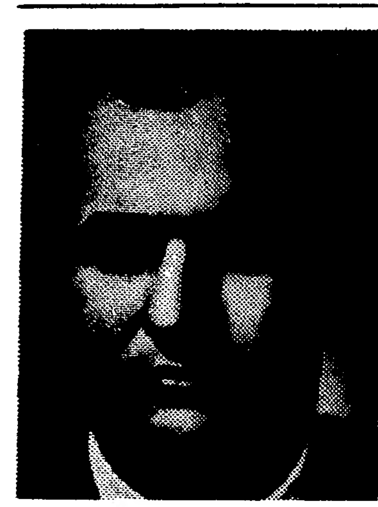
Les chefs d'entreprises ou cadres supérieurs de la côte Ouest ont bénéficié de la plus haute moyenne, avec $52,350 par année. Ceux du Québec ont gagné une moyenne de $47,800, ceux de l'Ontario, de $40,700, ceux des Prairies, de $38,300 et ceux des Maritimes, de $26,150.

Les salaires payés aux chefs d'entreprise au Québec ont continué, l'année dernière, de monter plus rapidement, en moyenne, que n'importe où ailleurs au Canada - soit de 8.4 pour cent.

Depuis 1961, les salaires des cadres supérieurs du Québec sont montés de 73.3 pour cent, comparés à l'augmentation moyenne générale, qui a été de 60 pour cent.

Comme il faut s'y attendre, l'importance de la société influence les salaires et les bonis. Le patron d'une société dont le volume annuel de ventes est moins de $3,000,000 gagnait un salaire moyen de $26,200 l'année dernière.

Dans les sociétés où les ventes se chiffrent entre $3,000,000 et $10,000,000, la moyenne des salaires pour les patrons est de $39,950. Un chiffre de vente $50,000,000 équivaut à un salaire moyen de $58,750.



Le sénateur John Aird, président de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN, a offert sa démission à la suite de la nouvelle politique gouvernementale à l'endroit de cet organisme. Le sénateur a déclaré que, selon lui, "cette nouvelle attitude était tout simplement contraire aux meilleurs intérêts du pays".

John Dauphinee, directeur général de la Presse Canadienne

TORONTO - M. John Dauphinee, âgé de 55 ans, directeur général adjoint de la Presse Canadienne, a été désigné pour succéder à M. Gillis Purcell lorsque celui-ci prendra sa retraite le 25 novembre prochain.

La nomination, faite lors de la réunion annuelle du conseil d'administration de la coopérative de nouvelles du Canada, a été rendue publique par le président, M. J.R.H. Sutherland, du New Glasgos News, dans son allocution à l'assemblée générale des sociétaires.

Notes biographiques

Originaire de Vancouver, M. Dauphinee a fait ses débuts journalistiques au Vancouver Province après ses études à l'Université de la C.-B. C'est en novembre 1936 qu'il est entré à l'emploi de la PC au bureau de Vancouver où il fut d'abord reporter puis éditeur.

Après six mois au siège social à Toronto, en 1940, il fut envoyé à Ottawa où il fut successivement chef de pupitre de jour, puis chef de pupitre de nuit et finalement chef de nouvelles avant de retourner à Toronto au début de 1944 en qualité de chef de nouvelles de nuit.

John Dauphinee était chef de nouvelles du bureau de la PC à Londres depuis huit mois quand la guerre a pris fin en 1945. Il demeure dans la capitale britannique jusqu'en 1948 à titre de chef du bureau. Il fut ensuite successivement chef de bureau à New York, Winnipeg et Edmonton avant d'être promu secrétaire de la rédaction à Toronto en 1952. Il fut nommé surintendant en 1963 et directeur général adjoint deux ans plus tard.

PAS CONSCIENCIEUX

Un fermier de Montana avait engagé une fantaisiste pour aller faire paître ses moutons.

Trois jours plus tard, le berger revient seul et, d'un air nonchalant:

-Pardon, dit-il, si vous voulez que je garde encore vos moutons il faudra m'en donner d'autres. Je ne sais pas où les premiers sont passés.

ON DEMANDE

La commission scolaire de Gravelbourg désire un professeur bilingue pour l'enseignement de la culture physique et du français aux classes élémentaires.

Salaire selon échelle.

S'adresser, en donnant qualifications, à:
M. A.H. Lepage,
Secrétaire-trésorier,
GRAVELBOURG, Saskatchewan.

FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON

LES SABINES

Une nouvelle de MARCEL AYMÉ

(SUITE)

— Voyons, Sabine, quelle raison as-tu d'être fâchée contre moi? J'ai fait ce que tu as voulu. Un beau jour, tu as décidé de ne plus venir chez moi et j'ai souffert en silence, sans même te demander pourquoi tu renonçais à nos rencontres.

— Monsieur, je ne comprends rien à ce que vous dites, mais votre tutoiement et vos allusions incompréhensibles sont injurieuses pour moi. Laissez-moi passer.

— Sabine, tu ne peux pas avoir tout oublié. Souviens-toi.

N'osant encore aborder la question des subsides, Théorême s'efforçait de recréer une apparence d'intimité. Pathétique, il évoquait des souvenirs émouvants et retraçait l'histoire de leurs amours. Mais Sabine le regardait avec des yeux étonnés, un peu effrayés et protestait avec moins d'indignation que de stupeur. Le garçon s'entêtait.

— Enfin, rappelle-toi cet été, ces vacances que nous avons passées ensemble en Bretagne, notre chambre sur la mer.

— Cet été? Mais j'ai passé mes vacances avec mon mari en Auvergne!

— Naturellement! si tu te retranches derrière des faits!

— Comment! si je me retranche derrière des faits! Vous vous moquez de moi ou bien vous perdez la raison. Laissez-moi passer ou j'appelle!

Théorême, irrité par une mauvaise foi aussi patente, la saisit par les bras et se mit à la secouer en jurant nom de Dieu. Sabine aperçut alors son mari qui passait de l'autre côté de la rue sans les voir et l'appela par son prénom. Il vint à elle et, sans comprendre la situation, salua Théorême.

— Ce monsieur que je vois pour la première fois de ma vie, expliqua Sabine, m'a arrêtée dans la rue. Et, non content de me tutoyer, il me traite comme si j'avais été sa maîtresse, en m'appelant chérie et en évoquant de prétendus souvenirs de ce qu'auraient été nos amours passées.

— Qu'est-ce à dire, monsieur? interrogea, hautain, Antoine Lemurier. Dois-je conclure que vous avez voulu vous livrer à de tortueuses et inqualifiables manoeuvres? Quoi qu'il en soit, vous ne me persuaderez pas qu'elles sont d'un galant homme, je vous avertis.

— C'est bon, grommela Théorême, je ne veux pas abuser de la situation.

— Abusez, monsieur, ne vous gênez pas, lui dit Sabine en riant. Et se tournant vers Antoine: entre autres souvenirs de nos amours supposées, monsieur évoquait tout à l'heure celui d'un séjour de trois semaines qu'il aurait fait avec moi l'été dernier sur une plage bretonne. Qu'en dis-tu?

— Mettons que je n'aie rien dit, ragea Théorême.

— Vous n'avez certainement rien de mieux à faire, approuva l'époux. Sachez, monsieur, que ma femme et moi nous ne nous sommes pas quittés de tout l'été et que nous avons passé nos vacances...

— Sur un lac d'Auvergne, coupa Théorême. C'est entendu.

— Comment le savez-vous? demanda ingénument Sabine.

— Mon petit doigt, un jour qu'il était en caleçon de bain sur une plage bretonne.

Cette réponse parut laisser la jeune femme pensive. Le peintre la regardait avec des yeux très noirs. Elle sourit et interrogea:

— En somme, si j'ai bien compris, vous prétendez que je me trouvais en même temps sur un lac d'Auvergne avec mon mari et sur une plage bretonne avec vous?

Théorême cligna un oeil et fit signe que oui. Son cas devint clair pour Antoine Lemurier qui se tint prêt à lui décocher un coup de pied dans le ventre.

— Monsieur, dit nonchalamment cet homme bon, je suppose que vous n'êtes pas seul dans la vie. Sans doute avez-vous quelqu'un qui s'occupe de vous: un ami, une femme, des parents. Si vous habitez le quartier, je peux vous reconduire chez vous.

— Vous ne savez donc pas qui je suis? s'étonna le peintre.

(A SUIVRE)

Profond changement

TORONTO - "On ne se sent pas ici en pays étranger, dit Gaston Beaulieu, surintendant de 12 écoles bilingues du Sud-Ontario et ancien instituteur de Timmins, en Ontario.

"L'Ontario et Toronto ont subi un profond changement, a-t-il dit en interview. Le courant se fait sentir non seulement en éducation, mais partout ailleurs.

"Je me rappelle très bien le temps où ici, à Toronto, c'était presque un péché de parler français à haute voix. On était considéré comme une sorte d'animal rare ou pire encore... Mais il reste encore beaucoup à faire."

M. Beaulieu fait partie des quelques 60,000 francophones torontois qui trouvent dans la capitale de l'Ontario une place qui leur était jadis refusée.

Plus de 500 jeunes directeurs de compagnies venus du Québec ont emménagé à Toronto temporairement ou pour de bon, ce qui a eu pour effet, notamment, d'encourager l'avancement du français.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril
Quand les difficultés augmentent, il faut avoir plus de courage et de détermination. Le dernier obstacle est souvent le plus dangereux, mais les succès sont prochains.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Ne vous préoccupez pas de tous les problèmes à la fois, examinez votre situation et agissez pour redresser vos affaires.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin
Rappelez-vous toujours qu'il est préférable de préparer vos projets dans le silence.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Il est toujours important de ne pas être trop ambitieux et savoir ce que vous pouvez réaliser. Ne vous fiez pamais trop aux autres.

LION du 23 juillet au 23 août
Ne prêtez pas d'argent sans précautions; mêmes les bons amis peuvent oublier, tandis qu'un document légal est toujours officiel. Soyez diplomate avec vos intimes, même si parfois les amis de vos amis vous déplaisent.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
En affaires, des possibilités intéressantes s'offrent à vous; il faut savoir choisir et agir avec détermination au moment opportun.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
En affaires, les sentiments n'ont pas toujours leur place. Un excellent ami peut être un mauvais associé, parce qu'il ignore telle spécialité.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
Dans un important projet, il faut toujours se méfier de ceux qui peuvent vous nuire. D'excellents amis peuvent jalouser votre succès et favoriser les adversaires.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Pour travailler sérieusement à des travaux d'esprit, le calme et le repos sont essentiels; éloignez-vous de ceux qui ne cherchent qu'à vous faire perdre du temps.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Réfléchissez avant de prendre une décision; mais ne vous laissez pas trop influencer par des parents bien intentionnés.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
En affaires, surveillez l'ensemble des opérations avant de vous lancer. Il ne faut pas non plus attaquer vos amis parce que certaines rumeurs prétendent des choses fausses.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars
Dans votre vie, il survient des changements exceptionnels. Avant d'oublier vos amis et associés rappelez-vous de l'assistance qu'on vous a donné.



Les 8 erreurs

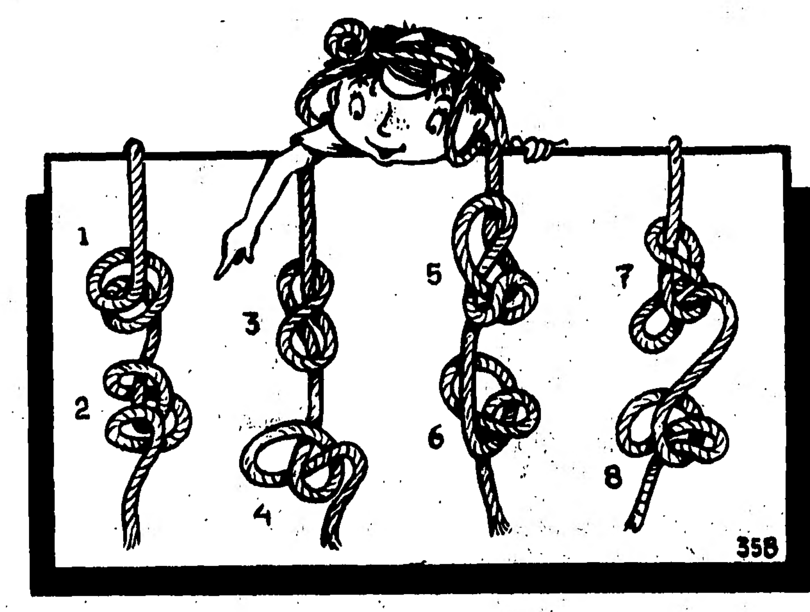
REPONSES EN PAGE 11





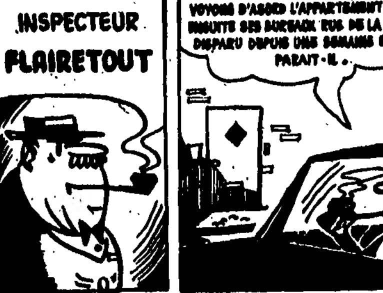
Casse-tête

SOLUTION: Quand vous l'avez coupé ainsi et que vous tournez le tout d'un quart à droite, vous verrez que les deux morceaux s'emboîtent parfaitement bien.



Attention! celle-ci est un peu plus difficile qu'à l'accoutumée. Essayez de découvrir lesquels de ces noeuds sont de vrais noeuds! Tirez en pensée sur les deux bouts de chaque ficelle et tâchez d'imaginer si le noeud se défera ou, au contraire, s'il restera.

SOLUTION: Seuls les noeuds 4 et 7 sont de vrais noeuds!



















L'instructeur Scotty Bowman avait prévu que le vétéran Jacques Plante des Blues de St-Louis pourrait arrêter les Canadiens de Montréal - son ancienne équipe - dans leur conquête de la coupe Stanley, mais ils ont remporté une première victoire dimanche dernier et nombreux sont ceux qui croient que Jean Béliveau et ses coéquipiers répéteront leur exploit de 1968 alors qu'ils avaient triomphé de St-Louis en quatre joutes consécutives.

• TRIBUNE LIBRE •

phones? Cela n'est vrai qu'à 75 pour cent. Alors les 25 pour cent qui restent doivent-ils être considérés comme inexistants ou sans importance? Le pourcentage est-il un critère suffisant? Dans ce cas, pourquoi nos racistes persistent-ils à considérer le Nouveau-Brunswick comme une province "anglaise" alors que 50 pour cent de sa population est de langue française?

Discuter un problème en termes de majorité et de minorité, c'est parler le langage de la jungle. Même si la démocratie a porté aux nues le principe de la majorité, il n'en reste pas moins que ce principe ne sert en définitive qu'à légitimer un tas d'injustices. Au nom d'un vague racisme, comment oset-on balayer d'un coup de langue, 25 pour cent de la population québécoise, authentiquement québécoise, qu'on ne peut tout de même pas ignorer?

L'expression "province française de Québec" tend à ancrer dans l'esprit de nos élites racistes et baptistardes que la province de Québec appartient aux seuls Canadiens français ou francophones qui y demeurent. La réalité est tout autre car la province appartient en droit comme en fait à tous ceux qui l'habitent et à personne d'autre. Tous les Québécois, peu importe leur nom, leur origine ethnique, le lieu de leur naissance ou leur langue sont copropriétaires, à parts égales du Québec. Crier "McGill aux Québécois", c'est de l'inconscience et de l'ignorance, puisqu'en fait, McGill a toujours appartenu à des Québécois et à tous les Québécois.

Cette déplorable expression donne à ces mêmes "élites" un complexe de supériorité par rapport à ceux de leurs concitoyens qui ne sont pas de langue française. Elle tend même à consacrer l'existence à toutes fins pratiques d'une catégorie de citoyens de seconde classe, soit ceux dont le français n'est pas la langue maternelle ou la langue d'adoption. Après quoi, il ne restera plus qu'à imposer à ceux-ci une taxe spéciale en attendant le jour où ils devront coudre un "Union Jack" sur leurs vêtements! De là à songer aux chambres à gaz et aux fours crématoires des Nazis, il n'y a qu'un pas. A causer avec certains racistes, on imagine facilement qu'ils en viendront là!

Il est également absurde de parler des "neuf provinces anglaises" puisque toutes les provinces sont canadiennes. Il n'est pas plus raisonnable de dire que l'Ontario est une province anglaise que d'affirmer que le Manitoba est une province "ukrainienne"!

Pourquoi le Québec avec ses 75 pour cent de francophones serait-il une province "française" alors qu'aucune des neuf autres provinces ne se réclame du statut de province "anglaise" et cela en dépit du fait que certaines comptent presque 99 pour cent d'anglophones?

En vérité, quelques Canadiens de langue française qui ont souvent accusé, non sans raison, d'ailleurs, certains de leurs compatriotes anglophones de racisme sont en train de tomber dans le même travers.

En définitive, pour peu qu'on y réfléchisse, cette expression "la province française de Québec", n'est qu'une autre manifestation de notre racisme inconscient, fruit du nationalisme qu'on nous prêche depuis bientôt cent ans et qui nous conduit tout droit vers l'enfer historique des peuples défunts. A force de nous faire croire que nous, les Canadiens français, nous avions "une mission providentielle" et que nous étions le sel de la terre et le nombril du monde, nous avons cru qu'il fallait détester nos frères, ceux-là même à qui nous devons nos libertés et nos institutions démocratiques, un confort et une prospérité uniques au monde et le libre accès à deux des plus grandes civilisations de notre temps, l'anglaise et l'américaine.

Aujourd'hui, de faux prophètes proposent à notre jeunesse d'encercler le Québec d'une clôture de fil de fer barbelé pour mettre fin à cette bienheureuse contamination. Comme dit le vieux proverbe latin, "Quos vult perdere, Jupiter occidit." Jupiter aveugle ceux qu'il veut perdre!

Paul BOUCHART D'ORVAL
Montréal.

Trudeau, le symbole de l'homme en santé

CALGARY - M. Trudeau est devenu le symbole de l'homme qui se maintient en bonne condition physique, a dit M. Lee Coyne, professeur adjoint d'éducation physique à l'Université de Calgary.

Le concept de santé physique a radicalement changé au cours des récentes années. De l'homme musclé et puissant à la Charles Atlas, nous passons à l'homme mince et souple, tel que M. Trudeau, a dit M. Coyne.

A une assemblée d'administrateurs de sociétés, il a déclaré qu'à son avis, "être en forme' c'est pouvoir répondre avec succès à toutes les forces de la vie, sans pour autant se laisser épuiser."

"Mais le concept de santé physique ressemble à celui de la santé tout court. C'est une chose que les mots sont incapables de définir. De même que la santé ne signifie pas eulement absence de maladie, la santé physique constitue bien plus que l'aptitude de se mouvoir, de toucher ses orteils ou de soulever un poids".

Selon M. R. Coyne, de nos jours on mesure la santé physique à la consommation d'oxygène, à la pression artérielle et du rythme du coeur, alors qu'auparavant on éprouvait les muscles de la force.

"Nous pensons maintenant en termes d'endurance, de force raisonnable, de souplesse et d'aptitude à jouir, dit-il, mais non pas nécessairement en termes de compétition."

McLENNAN...

Le 27 avril, après une courte maladie, décédait Mme Jacob, âgée de 81 ans. M. et Mme Jacob furent de valeureux pionniers de la première heure à McLennan. Leurs deux enfants, Betty et Barney, vinrent pour un dernier adieu à leur mère et pour réconforter leur père dans le deuil. Les funérailles eurent lieu le 24 avril, à la Salle de la Légion; c'est le Révérend Kellock, ministre baptiste de la région, qui officiait. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

*****

Tout dernièrement eut lieu à l'école séparée de McLennan la distribution des prix de français. Avec l'approbation de notre principal, M. Ray Lamoureux et sous la direction de M. A. Canuel, les élèves choisirent eux-mêmes leur thème mexicain et leur chant tiré de "Carmen". Il confectionnèrent les costumes appropriés et préparèrent leur propre scénario. Le tout fut un vrai succès! et quel plaisir de se rendre compte des efforts de nos professeurs pour développer l'initiative et aussi les talents qu'ils perçoivent chez nos jeunes.

*****

Le président de la Ligue mineure de Hockey, M. Vic Béland assisté du Directeur des Sports, M. Pierre Clements, organisèrent un souper "père et fils" le 25 avril dernier à la salle des Elks. Ce banquet marquait le point final d'une saison bien remplie pour nos jeunes. Plus de deux cents personnes assistaient à la manifestation. M. W. Kirkland, maître de cérémonies, félicita avec verve et optimisme notre jeunesse sportive et introduisit l'invité d'honneur, M. Bill Smith, représentant de la Ligue régionale de la Rivière-la-Paix. On se sépara sur une note d'enthousiasme se promettant de nombreux et beaux succès sur patins... l'an prochain!

Tous nés dans la salle de bains!

La salle de bains est l'endroit tout désigné pour avoir des bébés, de dire Mme Paul Marston 28 ans, qui vient de mettre au monde son troisième enfant dans la salle de bains familiale. Mme Marston a déclaré que tout ce dont son mari a besoin pour l'intervention ce sont deux pinces à linge pour comprimer le cordon, un rouleau de fil blanc pour l'attacher et une paire de ciseaux stérilisés. M. Marston qui est greffier, fait observer que sa femme avait chaque fois réservé une chambre d'hôpital, mais jusqu'ici elle n'a pas eu à s'en servir.

BIEN SIMPLE

La maîtresse d'école vient de parler des inventions modernes à ses élèves et ensuite elle les interroge pour voir s'ils ont bien compris.

-Peux-tu, demande-t-elle à l'un d'eux, me citer quelque chose de très important et de très beau qui n'existait pas il y a quelques années?

-Certainement, répond le petit bonhomme, il y a moi.

Echos-Jeunesse

Le printemps qui, chaque année, apporte la résurrection de la Nature du coeur et du sourire s'est montré généreux cette année en ranimant de sang nouveau et d'idées "dans le puff" le Comité jeunesse. En effet, à la réunion du 15 avril ont eu lieu les élections du bureau de direction de notre Comité et en voici les résultats:

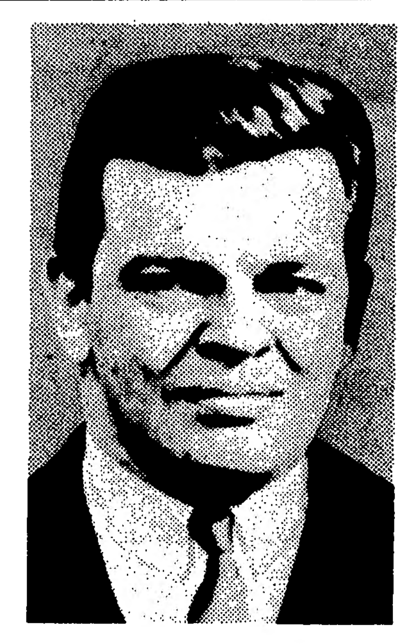
Jean Patenaude élu à l'unanimité à la présidence; Raymond Baril, vice-président; Madeleine Cormier, secrétaire-trésorière; Jocelyne Brabant, conseillère (par acclamation); Guy Bonnet, 2e conseiller; France Levasseur et Guy Mousseau, représentants à l'Exécutif provincial de l'A.C.-F.A.; Jean Patenaude et Camille Lalonde, représentants au niveau régional.

Cette semaine, nous saluons tout spécialement les jeunes de la région de Calgary. "Ecoutons CHQR en français, tous les dimanches soir", tel est le mot d'ordre chez les Francophones de la ville-cowboy.

D'autre part, ici dans la Capitale, plusieurs d'entre nous ont vécu les heures de préparation de la Cabane à Sucre, d'une façon vraiment "dans le puff". Avec toute sa clique, le "Grand fanal" de l'équipe des bons gars de CHFA s'est fait bûcheron de tout repos dans les bois de Beaumont. Toutefois, sans le flair et l'expérience de Guy Mousseau, Patenaude et Cie auraient eu la tâche difficile; merci, Guy!

La Cabane à Sucre fut un succès à tous points de vue. Notre grand ami le Premier ministre Strom y brillait par sa présence, à la grande joie de tous, et nous a lancé un "Bonjour, mes amis" à l'anglaise.

Les deux orchestres ont su ravigoter d'une ambiance incomparable l'enceinte du Pavillon des Ventes. Et pour terminer, voici la nouvelle-choc de la semaine dans le monde des artistes: Robert Charlebois et le Jazz libre du Québec furent renvoyés de l'Olympia de Paris. Le sauvage du Canada, comme on l'appelle en France, a "barbé" les pauvres Français! Et sur ce, à la semaine prochaine... voyons, voyons, mon bon ami, pensez-y donc!



Selon le ministre de la Santé nationale, l'hon. John Munro, toutes les provinces participeront au plan national d'Assurance-santé le 31 mars 1970 et toutes, sauf le Québec et l'Ile-du-Prince-Edouard, y seront déjà engagées avant la fin de la présente année. Il est même fortement possible que le Québec joigne les rangs en 1969.